

# Numéros utiles

## Santé

Pharmacie	.03 25 21 21 54
Groupe médical	.03 25 21 23 22
Infirmières (Niverts-Delettrez)	.03 25 21 11 51
	06 25 29 82 02
Infirmières (Berdin-Leboeuf)	.06 09 89 97 53
Masseur kinésith. - Mme Fantin	.03 25 24 93 64
Ostéopathe	.06 38 43 76 99
Ambulances Didier	.03 25 25 89 89
EHPAD Résidence Delatour	.03 25 21 20 15
ADMIR La petite Seine	.03 25 46 68 94
Assistante sociale/PMI	.03 25 37 04 77
Opticienne - Mme Albera	.03 25 39 10 57
	07 89 29 54 31
Sophrologue - Mme Breuil	.07 68 65 22 92
Sophrologue - Mme Roy	.06 85 22 15 78
Magnétiseuse - Mme Alviset	.03 25 21 02 92

## Administrations

Mairie	.03 25 21 20 42
Com. de Communes Seine et Aube	.03 25 25 25 15
Centre Communal d'Action Sociale	.03 25 21 20 42
Préfecture de l'Aube	.03 25 42 35 00
Conseil départemental	.03 25 42 50 50
Déchetterie	.03 25 21 55 62
Gendarmerie	.03 25 21 21 04
CDAD et conciliateur de justice	.03 25 21 20 42
Centre des finances publ. de Romilly	.03 25 39 51 30
Mission locale du nord-ouest aubois	.03 25 24 11 86

## Enfance - Culture

Collège	.03 25 21 21 50
École élémentaire	.03 25 21 44 02
École maternelle	.03 25 21 14 73
Resp. accueil de loisirs/garderie	.03 25 21 82 83
	06 99 84 03 31
ITEP Home Plein Espoir	.03 25 21 60 65
	03 51 64 37 45
Centre culturel-Médiathèque	.03 25 21 21 23
	06 99 84 16 89

## Dépannage

ENEDIS (Électricité)	.09 726 750 10
GRDF (Gaz)	.0 800 47 33 33
SDDEA (Eau et assainissement)	.03 25 79 00 00

## Urgences

SAMU	.15
Police	.17
Pompiers	.18
Toutes urgences	.112
SOS Médecins	.36 24

# Manifestations locales Agenda 2024

## Janvier

Jeudi 18 : Vœux du Maire  
Dimanche 28 : Concert - Société Musicale

## Février

Samedi 3 : Théâtre - Troupe Les Comédiens du Tertre  
Dimanche 18 : Vide-puériculture - APEM  
Dimanche 25 : Thé dansant - Comité de Foire

## Mars

Samedi 2 : Soirée Mystic'Show  
Samedi 9 : Loto - APEM  
Dimanche 17 : Carnaval - Association Familiale  
Samedi 23 : Repas des Anciens  
Samedi 30 : Chasse aux oeufs - APEM

## Avril

Samedi 6 : Soirée 80's - Comité des Fêtes  
Samedi 13 : Théâtre - Troupe de Marigny-le-Châtel

## Mai

Dimanche 19 : Vide-grenier - Comité des Fêtes

## Juin

Dimanche 9 : Elections européennes  
Vendredi 14 et samedi 15 : Fête de la musique  
Samedi 22 : Fête de l'école  
Samedi 29 : Spectacle CHORÉAM

## Juillet

Samedi 13 : Retraite aux flambeaux et Feu d'Artifice / Bal populaire / Concert  
Dimanche 28 : Vide-grenier - Comité de Foire

## Septembre

Samedi 14 : Salon des Associations  
Samedi 28 : Théâtre - Troupe les Trétaux du Val de Scène

## Octobre

Vendredi 11 : Halloween - APEM  
Dimanche 13 : Foire commerciale  
Samedi 26 : Champ'Art (ou 23 novembre)

## Novembre

Vendredi 1<sup>er</sup> : Bourse cartes postales - Comité de Foire  
Samedi 16 : Soirée Beaujolais - Société Musicale

## Décembre

Samedi 7 : Téléthon  
Samedi 14 : Marché de Noël

# Vivre à Méry-sur-Seine



# Très Bonne Année





# Le point sur le mandat

par Madame Carmen LABILLE, maire de Méry-sur-Seine

*Très chers administrés,*

*Je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.*

*Que 2024 vous apporte santé, bonheur, épanouissement et prospérité pour vous et tous les êtres qui vous sont chers.*

*L'année 2023 a été marquée par l'envolée des prix de l'énergie et de l'inflation qui mettent à mal l'équilibre des budgets tant personnels que celui des collectivités.*

*Tous les travaux que nous avons entrepris nous permettent de faire des économies et la rigueur que nous menons au quotidien sur les frais de fonctionnement contribue à équilibrer nos dépenses.*

*Nous sommes pratiquement à deux ans de la fin du mandat, je me dois de vous faire un rapide état des lieux des principaux travaux exécutés et ceux programmés à venir.*

## 2020

### L'année des études

Avec le carrefour à sens giratoire route d'Arcis, la passerelle le long du canal, le dojo, la passerelle sur le canal, la mairie, le stade, le city stade, les diagnostics des logements communaux et la voirie avec son lot de surprises.

## 2021- 2022

### Les écoles maternelle et élémentaire

Nous avons changé les chaudières qui avaient plus de 50 ans, posé du double vitrage sur plusieurs fenêtres, effectué la descente des plafonds.

**Coût : 121 543 € moins 72 576 € de subventions**

### La pose de bornes rétractables et le parking rue Delaître

Les bornes rétractables permettent que les enfants puissent circuler en toute sécurité aux abords de l'école élémentaire avec un parking à proximité de 19 places agrémenté d'arbres, d'arbustes et de vivaces et équipé de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques.

**Coût : 243 903,33 € HT moins 105 561 € de subventions**

### Le centre de loisirs communal

Il a été créé suite à la fermeture de l'association qui avait en charge la partie extrascolaire. La commune pour ne pas pénaliser les familles a du prendre les mesures immédiates nécessaires à l'ouverture du centre de loisirs communal pour les vacances scolaires afin d'aider les familles qui travaillent.

### Le city stade

La mise en place d'un terrain multisports (football, basket, handball, volley), accessible PMR offre un aménagement sécurisé pour les enfants et permet l'usage de celui-ci par les collégiens.

**Coût 100 769 € HT moins 36 440 € de subventions**

### Maison des associations, route de Plancy

Nous avons saisi l'opportunité d'acheter ce bâtiment qui nous est très utile. Nous y avons provisoirement installé la mairie en attendant que les travaux soient terminés rue de l'Hôtel-de-Ville. 50 % du bâtiment est attribué pour l'instant aux associations et les 50 % restant sont occupés pour les services administratifs de la mairie. Par la suite des bureaux seront destinés à la location pour couvrir les charges.

**Coût de l'opération avec l'achat du bâtiment et la mise en conformité en créant une rampe pour l'accessibilité PMR 290 542 € HT moins 129 755 € de subventions**

## 2023

### La rue Chevalot

Le plan de mise en accessibilité de la voirie a mis en évidence des dysfonctionnements. Cette rue est en voie partagée avec sens unique, la chaussée est en enrobé sur la quasi-totalité et les trottoirs en béton désactivé. En complément, un parking a été créé de 7 places à l'emplacement d'une maison démolie à l'angle de la rue du Jeu de Boules.

**Coût 473 658 € HT moins 44 000 € de subventions**

### Le chemin des Monts

Ce chemin devenait de moins en moins praticable. Ce dernier servant à la circulation des tracteurs de débardage, à l'évacuation des bois coupés par les particuliers et fréquentés par d'autres usagers, il devenait dangereux. Nous avons fait les travaux nécessaires pour le rendre plus accessible en toute sécurité.

**Coût : 55 816,25 € HT moins 16 744,88 € de subventions**

### La mairie

#### L'espace public et culturel au premier étage

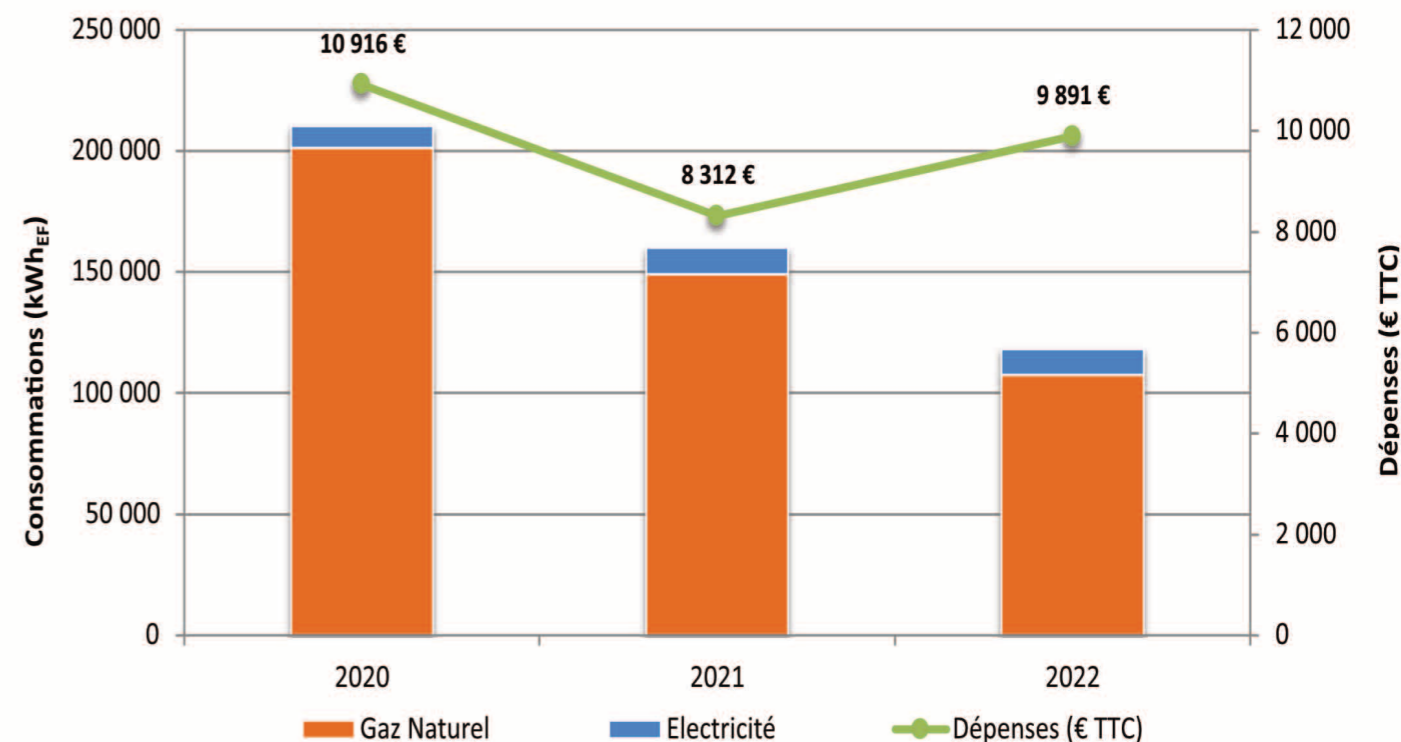
La municipalité a souhaité mettre en valeur le premier étage de la mairie où une salle est restée authentique. Cet espace est un cadre idéal pour recevoir tous types de manifestations culturelles, expositions, petits concerts,...

Le point fort de cette salle est son accessibilité par un ascenseur tout public.

**Coût : 269 395 € HT moins 43 103 € de subventions**

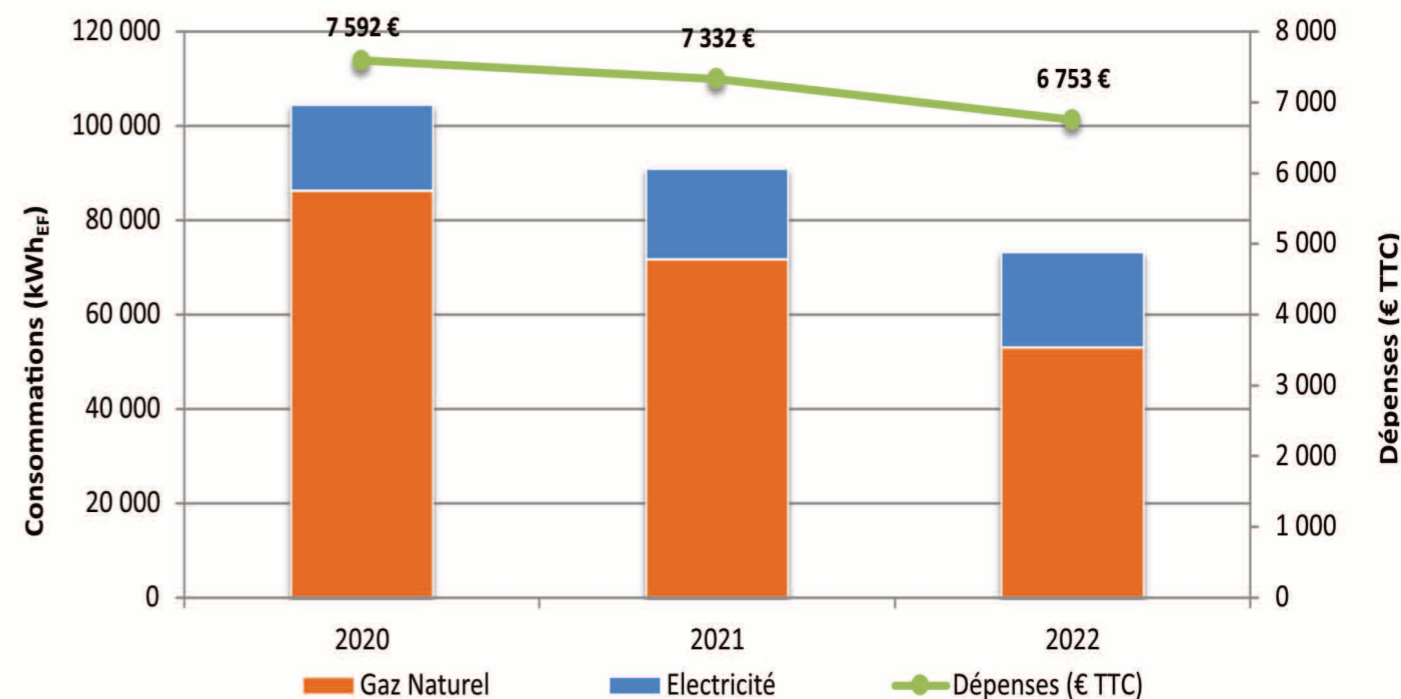
## Suivi des consommations

### • Ecole primaire



**La consommation de gaz diminue d'année en année, avec moins 17% entre 2020 et 2021 et moins 26% entre 2021 et 2022**

### • École maternelle



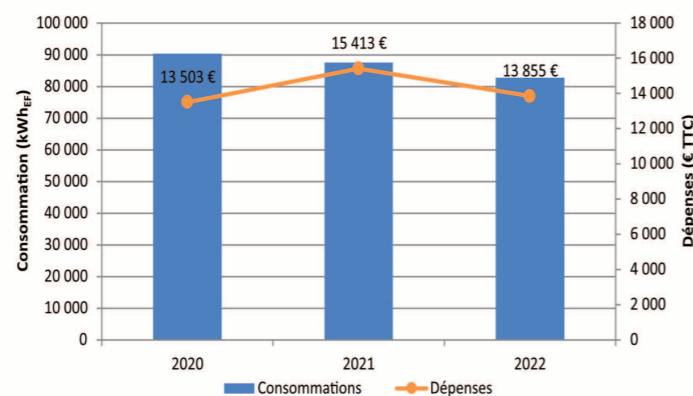
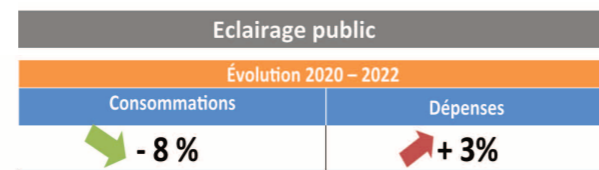
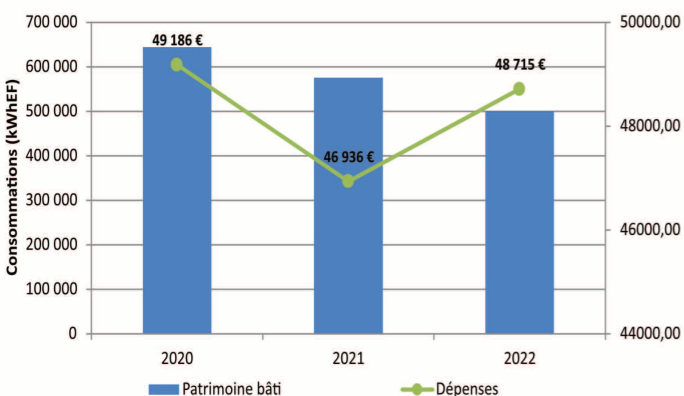
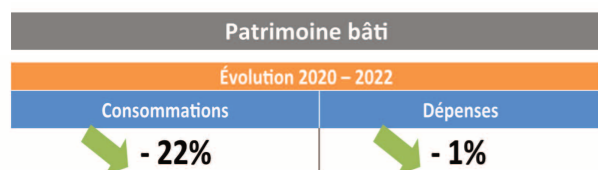
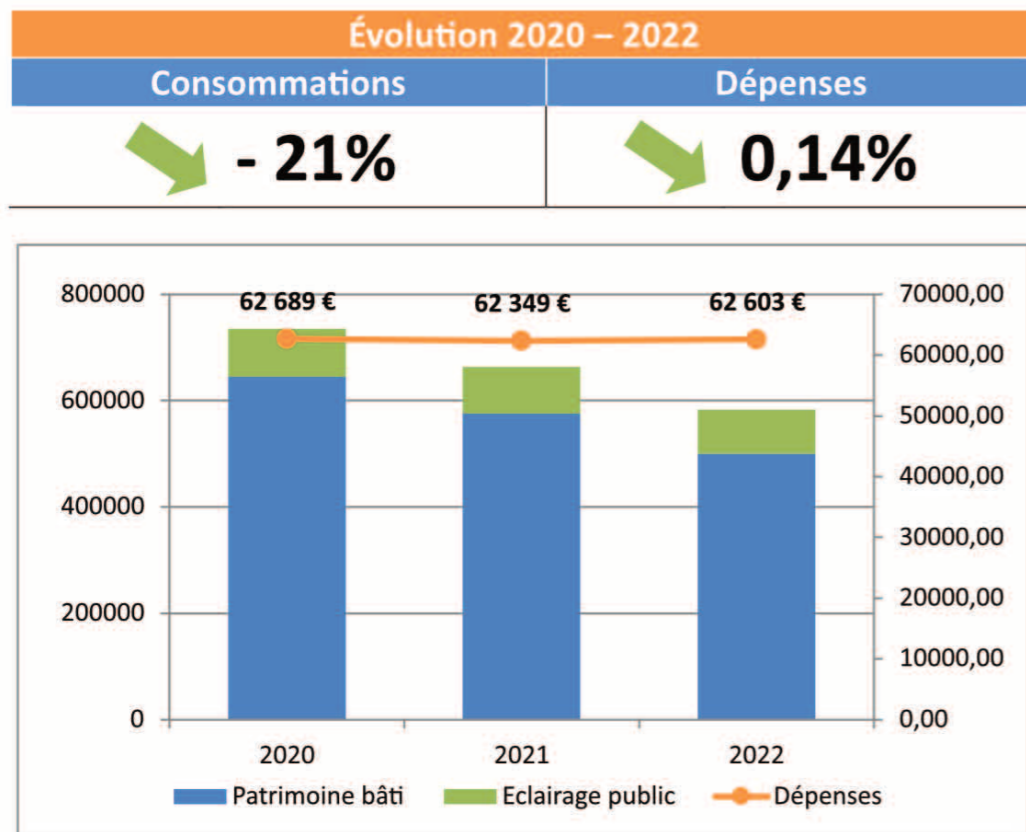


# Les économies d'énergies

Toutes nos consommations énergétiques diminuent d'année en année grâce à une gestion rigoureuse, des salles moins chauffées, que ce soient dans les écoles, les bureaux administratifs, les salles communales, le changement des chaudières, les isolations, le passage en LED de l'éclairage public et de certains bâtiments publics.

Toutes ces mesures ont permis de ne pas augmenter la note des factures de gaz et d'électricité, la baisse de nos consommations va absorber les hausses tarifaires et nos factures resteront identiques à l'année passée.

## Evolution des consommations et des dépenses énergétiques de la commune



### La création de bureaux pour associations

Il s'agit de l'ancienne salle des Conférences. L'objectif était de créer de véritables bureaux indépendants qui vont permettre d'accueillir pôle emploi, le médiateur de justice, l'ADMR, ... Une salle de réunion est également disponible pour toutes ces associations.

**Coût : 549 933 € HT moins 170 892 € de subventions**

### Les bureaux administratifs de la mairie

Accueillants et fonctionnels, accessibles aux personnes à mobilité réduite, cet espace moderne saura accueillir les administrés dans de bonnes conditions.

**Coût 357 104 € HT moins 120 855 € de subventions**

### Les caméras

Dans le but d'améliorer la sécurité des personnes et des biens et répondre davantage aux sollicitations des administrés en matière de sécurité et de prévention pour ainsi lutter contre le sentiment d'insécurité, ce sont 13 caméras qui sont en cours d'installation. Toute la commune sera donc couverte.

**Coût 170 000 € HT moins 136 686 € de subventions**

### Le stade

Il n'était plus entretenu depuis de nombreuses années. Nous avons sollicité la CCSA afin de rénover le terrain de football et de réhabiliter les vestiaires. En complément, la commune a décidé d'élargir l'offre en créant aux abords du stade un pumtrack, un terrain de handball, des agrès dynamiques, deux tables de tennis de table, deux terrains de pétanque, un terrain de tennis, des agrès pour jeunes enfants, une table de pique-nique et de compléter le tout en aménageant un parking de 46 places en pavés enherbés permettant l'infiltration des eaux avec 2 places PMR en béton bitumeux.

**Coût de l'ensemble (aménagement communal plus le parking) 796 000 € HT moins 395 105 € de subventions**

### La sirène d'alerte

La sirène était éteinte depuis plusieurs décennies. Compte tenu de mon obligation de diffuser l'alerte auprès de la population en phase d'urgence, j'ai souhaité que la commune soit équipée d'un système de sirène.

**Coût 13 782 € HT moins 4 134,60 € de subventions**

### La place Croala - Phase 1

Il a été mis en évidence les dysfonctionnements de la place. Manque de clarté dans la délimitation des usages, problèmes d'accessibilité PMR en raison des trottoirs trop étroits, ... Des travaux ont permis la mise en valeur de la place et surtout de pérenniser les commerces, principalement le CREDIT AGRICOLE.

**Coût 281 000 € HT moins 62 600 € de subventions**

### L'enfouissement des réseaux

Tous les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue du Port, rue Moyenne, rue des Martyrs de la Libération, ainsi que les travaux d'eau et d'assainissement sont terminés.

### D'autres travaux réalisés depuis le début du mandat

Il y a aussi bien d'autres travaux qui ont été réalisés tels que le sol de l'église, le mur du cimetière, le colombarium, la res-

tauration de la stèle des Fusillés, le monument aux Morts, la statue de Valmy ou bien encore l'achat et la cession de terrains, le passage en LED de l'éclairage public, ...

Côté administratif, cela a été une refonte du moindre dossier. Le document unique, l'annualisation du temps de travail, les conventions hygiène et prévention sécurité au travail, la révision de tous les baux, la comptabilité analytique, l'archivage, l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière, l'achat d'un logiciel comptable, l'achat d'une baie informatique, ...

Côté évènementiel, cette année a encore été riche en manifestations qui vous sont détaillées dans ce bulletin et qui ont ravi bon nombre de Méryciens.

### Les travaux qui verront le jour en 2024

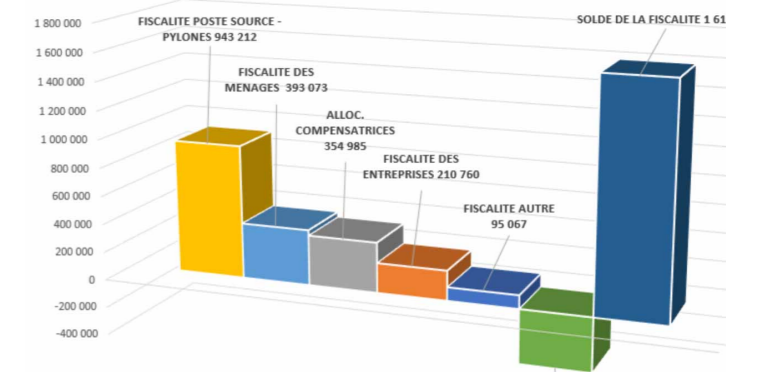
- la phase 2 de la place Croala
- la fin de l'éclairage public en LED
- l'enfouissement des réseaux pour les rues programmées
- le camping
- la rue Nationale, la rue du Port
- l'étude sur la restauration du bâtiment en face de la salle des fêtes
- le passage en LED dans le bâtiment socio-culturel et à l'école maternelle

### Les finances

Elles sont parfaitement maîtrisées.

**Comme promis lors de notre profession de foi, il n'y aura pas d'augmentation de l'impôt pendant ce mandat.**

Les économies que nous faisons au quotidien nous permettent d'absorber toutes les augmentations et de maintenir le budget. Nous continuons de dérouler notre programme et tous ces travaux et événements ont vu le jour grâce à une équipe municipale active et dévouée que je tiens à remercier.



Je remercie également chaleureusement tous les acteurs économiques, nos gendarmes, nos pompiers, tout le monde associatif et les bénévoles, ainsi que l'ensemble du personnel communal qui oeuvre pour le bien-être des administrés.

Je vous adresse, à l'aube de 2024, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien sincèrement,  
*Carmen Labille,*  
Maire de Méry-sur-Seine



# Les équipements sportifs et le parking du stade

L'adjoint en charge du dossier : M. Cédric TOUPENET  
Membres de la commission: Mme Carmen LABILLE,  
MM. Rémy BANACH, Julien PEREIRA, Mme Leïla EL HA-  
BOUTI

Avancée conforme au planning pour les équipements sportifs et le parking



# La Communauté de Communes Seine et Aube

## La collecte des ordures ménagères

### CALENDRIER 2024

## Méry-sur-Seine

Sortir les bacs / sacs la veille au soir

Ordures ménagères

Déchets recyclables

Un doute ? Une question ?  
03 25 25 25 15

JANVIER 2024	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L Jour de l'An	1 J Ella	1 V Aubin	1 L Lundi de Pâques	1 M Fête du Travail	1 S Justin
2 M Basile	2 V Prés. du Seigneur	2 S Charles le B.	2 M Sandrine	2 J Boris 18	2 D Blandine
3 M Geneviève	3 S Blaise	3 D Guénolé	3 M Richard	3 V Phil.,Jacq.	3 L Kévin
4 J Odilon 01	4 D Véronique	4 L Casimir	4 J Isidore 14	4 S Sylvain	4 M Clotilde
5 V Edouard	5 L Agathe	5 M Olive	5 V Irène	5 D Judith	5 M Igor
6 S Mélaïne	6 M Gaston	6 M Colette	6 S Marcellin	6 L Prudence	6 J Norbert
7 D Epiphanie	7 M Eugénie	7 J Félicité 10	7 D J-B. de la Salle	7 M Gisèle 19	7 V Gilbert
8 L Lucien	8 J Jacqueline 06	8 V Jean de Dieu	8 L Annonciation	8 M Victoire 1945	8 S Médard
9 M Aix	9 V Apolline	9 S Françoise	9 M Gautier	9 J Ascension	9 D Diane
10M Guillaume 02	10S Arnaud	10D Vivien	10M Fulbert	10V Solange	10L Landry
11 J Paulin	11D ND de Lourdes	11L Rosine	11 J Stanislas	11 S Estelle	11M Barnabé
12V Tatiana	12L Félix	12M Justine	12V Jules	12D Achille	12M Guy 24
13S Yvette	13M Mardi Gras	13M Rodrigue	13S Ida	13L Rolande	13 J Antoine de P.
14D Nina	14M Valentin	14 J Mathilde	14D Maxime	14M Mathias	14V Elisée
15 L Rémi	15 J Claude	15V Louise	15 L Patern Benoit-	15M Denise	15S Germaine
16M Marcel	16V Julienne	16S Bénédicte	16M Joseph Anicet	16 J Honoré 20	16D Fêtes de Pères
17M Roseline	17S Alexis	17D Patrice	17M Parfait	17V Pascal	17L Hervé
18 J Prisca 03	18D Carème	18L Cyrille	18 J Emma	18 S Eric	18M Léonore
19V Marius	19L Gabin	19M Joseph	19V Odette	19D Pentecôte	19M Romuald
20S Sébastien	20M Aimée	20M Printemps	20 S Anselme	20 L Pentecôte	20 J Silvère
21D Agnès	21M Damien 08	21 J Clémence	21 D Alexandre	21 M Constantin	21 V Eté
22 L Vincent	22 J Isabelle	22V Léa	22 L Georges	22 M Emile	22 S Alban
23M Barnard	23V Lazare	23S Victorien	23M Fidèle	23 J Didier	23D Audrey Jean-
24M François 04	24S Modeste	24D Cath. de Suède	24 M Marc	24 V Donatien	24 L Baptiste
25 J Conv. de Paul	25D Roméo	25L Humbert	25 J Alida 17	25 S Sophie	25 M Prosper
26V Paule	26L Nestor	26M Larissa	26V Zita	26D Fête des Mères	26M Anthelme 26
27S Angèle	27M Honorine	27M Habib	27 S Valérie	27 L Augustin	27 J Fernand
28D Th. d'Aquin	28M Romain	28 J Gontran	28D Cath. de Sienne	28 M Germain	28 V Irénée Pierre-
29 L Gildas	29 J Auguste	29 V Gwladys	29 L Robert	29 M Aymar	29 S Paul Martial
30M Martine		30 S Amédée	30 M	30 J Ferdinand 22	30 D
31 M Marcelle		31 D Pâques		31 V Visitation	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L Thierry	1 J Alphonse	1 D G i l l e s	1 M Thér. de l'E. Léger	1 V Toussaint	1 D Avent Viviane
2 M Martinien	2 V Julien Eymard	2 L Ingrid Grégoire	2 M Gérard	2 S Défunts	2 L François-Xavier
3 M Thomas 27	3 S Lydie	3 M Rosalie	3 J Fr. d'Assise 40	3 D Hubert	3 M Barbara
4 J Florent	4 D Jean-M. Vianney	4 M Raïssa	4 V Fleur	4 L Charles	4 M Gérald 43
5 V Antoine	5 L Abel	5 J Bertrand 36	5 S Bruno	5 M Sylvie	5 J Nicolas
6 S Mariette	6 M Transfiguration	6 V Reine	6 D Serge	6 M Bertille 45	6 V Ambroise
7 D Raoul	7 M Gaétan	7 S Nativité	7 L Pélagie	7 J Carine	7 S Elfried
8 L Thibault	8 J Dominique 32	8 D Alain	8 M Denis	8 V Geoffroy	8 D Imm. Conception
9 M Amandine	9 V Amour	9 L Inès	9 M Ghislain 41	9 S Théodore	9 L Romaric
10M Ulrich	10S Laurent	10M Adelphe	10 J Firmin	10D Léon	10M Daniel
11 J Benoît 28	11D Claire	11M Apollinaire 35	11 V Wilfried	11 L Armistice 1918	11M Corentin 50
12V Olivier	12L Jeanne F.C.	12 J Aimé	12 S Géraud	12 M Christian	12 J Lucie
13S Henri, Joël	13M Hippolyte	13V Croix Glorieuse	13 D Juste	13M Brice	13V Odile
14D Fête Nationale	14M Evrard	14S Roland	14 L Thérèse d'Avila	14 J Sidoine 46	14S Ninon
15 L Donald	15 J Assomption	15D Edith	15M Edwige	15V Albert	15D Alice
16M ND Mt Carmel	16 V Arnel	16 L Renaud	16 M Baudoin 42	16 S Marguerite	16 L Gaël
17M Charlotte 23	17S Hyacinthe	17M Nadège	17 J Luc	17D Elisabeth	17M Gaiien
18 J Frédéric	18D Héléne	18M Emilie	18 V René	18 L Aude	18 M Urbain 51
19V Arsène	19L Jean Eudes	19 J Davy 38	19 S Adeline	19M Tanguy	19 J Théophile
20S Marina	20M Bernard	20V Matthieu	20D Céline	20M Edmond	20V Hiver
21D Victor	21M Christophe 34	21 S Automne	21 L Elodie	21 J Prés. de Marie 44	21 S Fr.-Xavière
22 L Marie Madeleine	22 J Fabrice	22D Constant	22M Jean de Capistran	22V Cécile	22D Armand
23M Brigitte	23V Rose de Lima	23 L Thècle	23 M Florentin 43	23 S Clément	23 L Adèle
24M Christine	24S Barthélémy	24M Hermann	24 J Crépin	24D Christ Roi	24M
25 J Jacques 30	25D Louis	25M Côme, Damien 35	25 V Dimitri	25 L Catherine	25M Etienne
26V Anne, Joachim	26L Natacha	26 J Vinc. de Paul	26 S Emeline	26M Delphine	26 J Jean 52
27S Nathalie	27M Monique	27 V Venceslas	27 D Jude	27 M Sévrin	27 V Innocents
28D Samson	28M Augustin 35	28 S Michel	28 L Narcisse	28 J Jacq. de la M. 48	28 S Sainte-Famille
29 L Marthe	29 J Sabine	29D Jérôme	29 M Bienvenue	29 V Saturnin	29 D Roger
30M Juliette	30 V Fiacre	30 L	30 M Quentin	30 S André	30 L Sylvestre
31 M Ignace de L.	31 S Aristide		31 J		31 M 01

## Les aides financières de la CCSA à la commune de Méry

### La prise en charge du FPIC

Le FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) est un prélèvement obligatoire effectué par les services de l'État sur certaines communes pour le reverser à d'autres communes moins favorisées.

Pour l'ensemble de ses communes membres, les élus de la CCSA ont délibéré pour prendre cette dépense à leur charge. Cette décision permet donc d'apporter des marges de manœuvre complémentaires aux budgets communaux.

Pour Méry cela représente **46 575 € en 2023 et 178 611 € depuis le début du mandat actuel.**

### Le versement d'aides aux projets structurants

Chaque année la CCSA permet aux communes de bénéficier d'une aide financière sur des projets d'équipements (fonds de concours).

Depuis 2019 ce sont donc **42 000 €** qui ont été attribués par la CCSA à la commune de Méry sur les chantiers suivants : réfection des voiries de centre bourg, parking rue de Bourdeaux, réhabilitation de la mairie, équipements sportifs du stade, réaménagement du camping.

### Des travaux très attendus rue de Champagne

La rue de Champagne (ancienne rue du Panier à Mouches) a du faire l'objet d'une reprise à neuf sur sa partie centrale.

En effet son état devenait dangereux pour la circulation et problématique pour les transferts de marchandises (notamment du verre).

Il a donc été procédé dans ce cadre à la réfection totale de la chaussée (fondation et couche de roulement) de la partie très dégradée par le trafic lourd desservant les deux sites d'AGC IVB situés de part et d'autre de la rue. Les eaux pluviales recueillies sont désormais infiltrées.

Le carrefour formé avec la route de Plancy a également fait l'objet d'une réfection totale y compris la reprise de la collecte et de l'infiltration des eaux pluviales recueillies. Le coût d'opération financé par la CCSA s'élève à **115 643,63 € H.T.**

C'est l'entreprise Eiffage qui a été retenue pour la réalisation des travaux dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Vistamo (P. Fabre).

### Friche Doré-Doré

Début 2023 la CCSA s'est rendue propriétaire de l'ancien atelier Doré-Doré situé route d'Arcis



Cet ensemble immobilier de 2000 m<sup>2</sup> sur un terrain de 6000 m<sup>2</sup> a été acquis auprès de Troyes Aube Immobilier qui en était devenu propriétaire.

La transaction a été effectuée pour un montant de 95 000 €. Ce site fait actuellement l'objet de différents scénarios de réaménagement qui permettront de lui redonner vie.

### Le compostage

Le compost est devenu un sujet d'actualité dans tous les foyers. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et particuliers.

A ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français.

### Les objectifs de cette nouvelle réglementation :

- Réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.
- Produire du Biogaz qui peut être destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.
- Fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organique et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols

Tous les ménages doivent pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée.

Quatre agents de la CCSA ont été formés aux différentes étapes du compostage lors de plusieurs formations. Ils sont donc en mesure de vous faire découvrir et/ou de renforcer vos connaissances à travers des apports théoriques pour comprendre le processus et le cycle de la matière organique, les bénéfices du compostage et aussi les pratiques avec les premières épluchures : les bons gestes, le brassage, l'équilibre carbone/azote, la température, ... et de faire tomber les idées reçues... « Oui, les agrumes se compostent !!! »

Sachez à ce titre que des composteurs de 400 l avec un bioseau sont proposés à un tarif préférentiel de 25 € soit 1/3 du prix réel d'acquisition.

La CCSA met également à disposition de ses habitants des broyeurs à végétaux, disponibles à la location à titre gratuit dans les déchèteries, permettant d'obtenir du broyat utilisable dans votre composteur ou pour le paillage de vos massifs.

Enfin, le déploiement de composteurs collectifs ou partagés est en cours sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Pour tous renseignements, contactez les services de la communauté de communes au 03 25 25 25 15 ou par mail : [contact@comcomsa.fr](mailto:contact@comcomsa.fr).

Retrouvez-nous également sur le site internet : [www.ccseineetaube.fr](http://www.ccseineetaube.fr) ou sur Panneau Pocket.

La transformation de l'espace communal au stade avance à grands pas.

C'est avec une grande satisfaction que nous vous informons que le chantier des équipements sportifs et du parking suit scrupuleusement le planning établi.

En ce qui concerne le parking, bien que quelques détails tels que la mise en place des plantations et arbres de haute tige soient encore à réaliser, celui-ci est d'ores et déjà mis à disposition des administrés afin de profiter de cet espace nouvellement aménagé.

Du côté des équipements sportifs, les nouvelles sont tout aussi encourageantes.

Le pumptrack est désormais opérationnel.

De plus, les agrès sportifs et dynamiques destinés aux adultes ainsi que les tables de tennis de table sont en



place, créant un futur environnement propice à une variété d'activités physiques.

A ce jour, il reste encore quelques étapes cruciales pour finaliser l'aménagement de cet espace multifonctionnel.

La construction du futur terrain de tennis est en cours et nous sommes sur la bonne voie pour achever les terrains de pétanque, le terrain de foot/hand enherbé, ainsi que la mise en place des tables de pique-nique et des bancs.

De plus, des agrès adaptés pour les enfants seront installés, garantissant un espace où toutes les familles pourront en profiter, des plus petits aux plus aguerris.

Nous avons à cœur de créer un lieu accessible à tous, favorisant le bien-être et les activités ludiques pour l'ensemble de la communauté.

Nous sommes enthousiastes à l'idée d'annoncer que cet espace sera ouvert au public dès les vacances scolaires d'avril 2024, offrant ainsi une opportunité aux habitants de découvrir et d'apprécier ces nouvelles installations.

## Le stade de Méry-sur-Seine

### Un projet en avance, une communauté en mouvement

**N**ous tenons à partager aujourd'hui l'état d'avancement du chantier du stade de Méry-sur-Seine, un projet porteur d'enthousiasme et de dynamisme pour notre territoire.

Depuis le début de ce projet ambitieux, la municipalité a travaillé en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Seine et Aube pour offrir à nos citoyens un espace sportif moderne et fonctionnel.

Cette collaboration se poursuit également lors des réunions de chantier.

En effet, les 2 projets «équipements sportifs et stade» étant liés. Le chantier est supervisé au quotidien et en réunion de chantier en présence de Mme Burtz, Directrice Générale des Services de la CCSA, M. Banach, vice-président de la CCSA et 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Méry-sur-Seine et de M. Éric Toupenet, 4<sup>e</sup> adjoint de la commune de Méry-sur-seine et conseiller communautaire.

Ces deux derniers travaillent en binôme sur leurs différents projets et participent également et assurent une surveillance attentive des travaux.

Un partenariat qui témoigne de l'engagement continu envers le développement des infrastructures sportives pour notre communauté.

Le terrain de football, véritable cœur du projet, est désormais opérationnel depuis le mois de novembre 2023.

Il est mis à la disposition des clubs sportifs locaux, offrant ainsi à nos athlètes un terrain de jeu à la hauteur de leurs ambitions.

L'avancement du bâtiment destiné aux futurs vestiaires est actuellement "hors d'eau, hors d'air". Les travaux intérieurs ont débuté avec la mise en place des infrastructures essentielles telles que la plomberie, l'électricité et la plâtrerie.

Ces étapes contribuent à façonner des vestiaires modernes et fonctionnels pour accompagner nos sportifs vers l'excellence. Nous continuerons de vous tenir informés de l'évolution de ce projet majeur qui, nous en sommes convaincus, contribuera grandement à renforcer le tissu social et sportif de notre communauté.

Nous tenons vivement à remercier MM. Philippe PICHÉRY, président du Département de l'Aube, Loïc ADAM, président de la CCSA ainsi que Mme Carmen LABILLE, maire de la commune, pour avoir trouvé un consensus pour la création d'un terrain tout temps.

Nous avons donc modifié le projet communal en cédant à l'euro symbolique une partie du terrain du stade à la CCSA pour y construire le terrain tout temps et les vestiaires du stade.

Le budget prévisionnel du projet initial été a été modifié, le montant des travaux prévus pour la réhabilitation des vestiaires et du terrain de foot ont été réaffectés dans la création d'un espace de loisirs et sportif, ainsi qu'à la réfection du parking au niveau du cimetière.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette collaboration fructueuse.

Ensemble, nous façonnons un environnement propice à la vie communale et à l'épanouissement de tous.

Le projet a été suivi par :

Assistant maître d'ouvrage : M<sup>me</sup> BOULARD de la SIABA

Maîtrise d'oeuvre : M. BARAZUTTI de ACI3

Architecte : M<sup>me</sup> LEGRAND de SYMBIOSEZ



# La Communauté de Communes Seine et Aube

## Le terrain de football synthétique

**L**a commune continue sa mue grâce notamment à une collaboration réussie avec la Communauté de Communes Seine et Aube (CCSA) pour des installations sportives, un stade de football synthétique et un parking.

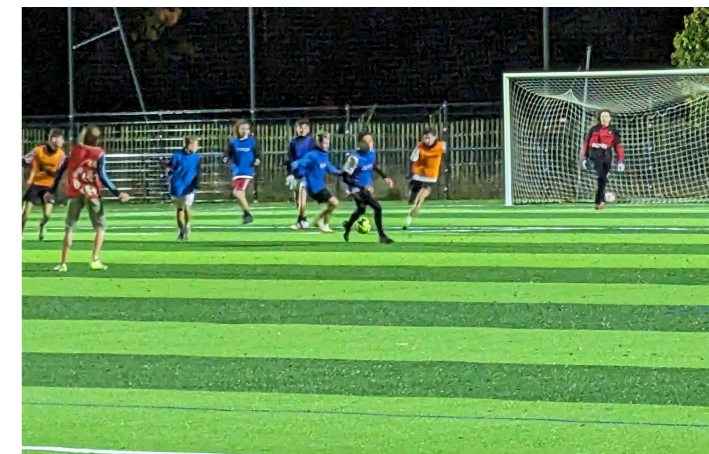
Un projet avec de nombreux équipements sportifs qui rayonnera sur toutes les communes alentours.

Conjointement, la CCSA et la commune ont mis en œuvre un groupement de commande pour réduire les coûts. L'intercommunalité a pris en charge la réalisation du terrain synthétique ainsi que la démolition et la reconstruction de vestiaires en respectant scrupuleusement la réglementation de la Fédération Française de Football afin de permettre une homologation en 3<sup>e</sup> catégorie.

De son côté, la commune de Méry-sur-Seine a aménagé les abords du stade en créant des aires de jeux et un parking en pavés enherbés permettant l'infiltration des eaux et deux places pour personnes à mobilité réduite (PMR) en béton bitumeux.

Le terrain de football synthétique est prêt à être utilisé.

Les clubs de football locaux devraient pouvoir profiter de l'ensemble des installations au printemps avec l'achèvement des travaux de construction des vestiaires.



Un réel plus au niveau du confort des sportifs.

Le coût global de ce chantier pour la CCSA est d'1,8 millions d'euros H.T., cofinancés par le département de l'Aube, la région Grand Est, l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Fédération Française de Football amateur.

Au-delà des loisirs ludiques et sportifs, ces aménagements vont permettre d'encourager les liens sociaux entre les enfants et les familles dans un lieu de vie agréable.

En mutualisation leurs moyens, les deux collectivités peuvent ainsi offrir une variété plus grande d'activités sportives en un seul lieu.



**Présidente : Mme Carmen LABILLE**

Membres : Mmes Josette MELLOTT, Michèle GRAMMONT, Agnès HUGOT, MM. Dominique HUGOT, Joël RUFFIER, Frédéric LAMBERT

## Les activités du CCAS

### Les peupliers

Sur les parcelles E317 et E318 situées sur la commune de Droupt-Sainte-Marie, il était nécessaire de couper 457 peupliers.

2 propositions ont été reçues :

SARL HENON pour la somme de 22 825 €

SARL ROTA pour la somme de 20 280 €

C'est donc la SARL HENON qui a été retenue.

### Le repas des aînés

Le repas des aînés a eu lieu le 25 mars 2023. De nombreux aînés ont participé à ce repas qui s'est avéré très copieux. L'après-midi dansant a été animé par M. RODANGE.

Tout le monde est parti ravi, mais un peu fatigué.



Pour les personnes qui n'ont pas pu participer au repas, un colis gourmand a été distribué par les membres du CCAS. Ces petites douceurs ont été très appréciées.

### Participation aux d'adhésions des associations

Les membres du conseil ont renouvelé la participation du CCAS à la prise en charge des adhésions associatives 2023/2024.

Il a été proposé d'augmenter la participation de 10 €, soit un versement de 30 € aux associations pour les enfants de Méry-sur-Seine scolarisés. 35 Méryciens ont pu bénéficier de cette aide pour un montant de 1 050 €.

### Subvention à l'association familiale

Une demande de subvention de l'association familiale de Méry-sur-Seine a été faite au CCAS pour une sortie des enfants au parc de l'Argonne.

L'association œuvre sur la commune depuis 1976. Elle propose chaque année des manifestations à destination des administrés. L'association a envisagé une sortie culturelle au

parc de l'Argonne qui est un parc animalier avec une soixantaine d'espèces animales.

Le CCAS a contribué à hauteur de 5 € par enfant, soit une aide de 400 € représentant 80 Méryciens.

### Bourses pour les Méryciens ayant obtenu une mention au brevet et au bac

Cette année une bourse a été attribuée, suite à la réussite avec



mention à un examen scolaire. Treize élèves ont déposé des dossiers de demande de bourse : 5 mentions assez bien, 5 mentions bien et 3 mentions très bien pour un montant total de 1 200 €. Un pot a été organisé en l'honneur de ces jeunes Méryciens le 16 septembre 2023.

### Cession des terres de l'EHPAD à la commune

Pour faire suite au dernier conseil d'administration de l'EHPAD, la commune entretient, via une prestation de service facturée à l'EHPAD, tous les bois et replantations de peupliers.

Aujourd'hui, Mme la directrice et son conseil d'administration souhaitent céder l'intégralité de ces parcelles à l'euro symbolique à la commune de Méry-sur-Seine soit environ 10 hectares.

### Jardins du CCAS

Le CCAS est propriétaire d'un terrain découpé en parcelles de jardin, lieudit « Les Prés Godins ». Un administré s'est proposé de créer une association pour louer, gérer et entretenir des jardins familiaux. Le CCAS a rendu un avis favorable avec un bail maximum de 3 ans.

**Le repas des aînés aura lieu le samedi 23 mars 2024. Nous vous y attendons nombreux.**



## Réouverture imminente

Méry-sur-Seine se prépare à accueillir à nouveau les amoureux du camping.

Les chantiers se poursuivent à nouveau en 2024 sur Méry-sur-Seine.

Au premier trimestre 2024, nous entamons le chantier de réouverture tant attendu du camping. C'est avec enthousiasme que nous annonçons aujourd'hui le lancement des consultations d'entreprises pour mettre aux normes notre site. Une étape cruciale pour accueillir les campeurs dès cette année 2024.

Ce projet ambitieux vise à moderniser le camping, le rendant plus accueillant, pratique et conforme aux normes les plus récentes

Les travaux prévus couvrent une gamme de domaines, notamment la mise à niveau de l'électricité et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), garantissant ainsi une expérience agréable et inclusive pour tous les visiteurs.

L'une des nouveautés majeures sera la création d'une nouvelle entrée équipée d'automates pour faciliter les accès et les sorties, simplifiant ainsi le processus d'arrivée et de départ pour nos campeurs.

De plus, un espace dédié aux camping-cars sera aménagé, offrant des installations complètes pour le réapprovisionnement en eau, le nettoyage et les vidanges.

Dès l'achèvement de ces améliorations, le camping sera ouvert toute l'année aux camping-cars, offrant aux voyageurs une destination accueillante et pratique à tout moment.

Pendant les mois estivaux, il sera également ouvert à tous les amateurs de camping, ajoutant ainsi une option idéale pour ceux qui cherchent à profiter de la nature et de la convivialité communale.

Nous rappelons que la fermeture du camping, en vigueur depuis 4 ans, a contribué à alléger les charges de la commune de 20 000 € par an. Ce concept d'accueil des touristes permettra d'apporter de nouvelles recettes à la commune.

**Le montant du coût de cette opération est de 227 292 € HT, moins 140 917 € de subventions.**

Les étapes suivantes de ce passionnant projet débiteront courant mars 2024. Ce projet sera suivi par M. FABRE, maître d'oeuvre (VISTAMO) avec l'objectif ambitieux d'ouvrir nos portes au public en juin, au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Dès son ouverture, CAMPING-CAR PARK, partenaire de la commune sur ce projet en assurera la gestion.

Nous sommes impatients de voir le camping reprendre vie, rassemblant les amoureux du plein air et offrant une expérience mémorable à tous ceux qui choisiront Méry-sur-Seine comme destination.

Nous remercions les administrés pour leur soutien continu et leur enthousiasme partagé pour ce projet.

Méry-sur-Seine est sur le point de devenir une destination pour les passionnés de camping et nous sommes fiers de faire partie de cette aventure.



# La réhabilitation de la mairie

## Bientôt la fin des travaux et l'intégration imminente dans les nouveaux locaux, ainsi que l'ouverture au public

Pendant un peu plus d'une année, les habitants de notre commune ont suivi attentivement l'évolution de ce chantier de réhabilitation de notre mairie.

Ce projet est non seulement considéré comme le plus important de notre équipe municipale, mais revêt également une importance particulière pour notre Maire, Mme Labille. Elle a suivi de près ce chantier chaque semaine, participant assidûment à toutes les réunions de chantiers et a veillé à conserver l'authenticité architecturale de ce patrimoine exceptionnel

C'est donc avec une immense satisfaction que nous vous an-

nonçons que nous approchons enfin de la conclusion de ces travaux majeurs.

En effet, le projet de rénovation qui a mobilisé d'importantes énergies et ressources arrive à son terme.

Nous sommes enchantés de vous informer que nous prévoyons d'occuper les nouveaux locaux de la mairie d'ici la fin du premier trimestre 2024.

Depuis le commencement de ce chantier, les travaux ont été entrepris avec le souci du détail et dans le respect de l'histoire qui lie la commune à cet édifice emblématique.

Nous avons pris soin de préserver l'architecture originale de la mairie tout en intégrant des éléments modernes pour garantir une fonctionnalité optimale.

L'objectif constant a été de moderniser et d'améliorer notre mairie afin de mieux répondre aux besoins de la communauté, assurant un accueil optimal pour les usagers y compris pour les personnes à mobilité réduite avec un confort pour les employés municipaux.

Ces priorités ont constamment guidé nos actions.



Le 14 juillet, la matinée était consacrée à la revue des Sa-peurs-Pompiers au centre de secours de Méry.



Ensuite, c'est au camping municipal qu'une journée de détente et de divertissement était proposée aux habitants. Après un apéritif offert par la commune et un déjeuner en plein air dans une ambiance musicale avec le chanteur-guitariste Zeppo, divers jeux et activités ont animé l'après-midi, des châteaux gonflables au maquillage pour enfants.

Un goûter offert aux enfants a été suivi d'un concert de Simon Mayas le soir, offrant une ambiance chaleureuse et animée.

Cette journée au camping municipal a été un moment de partage et de convivialité, créant des souvenirs inoubliables pour les familles et les amis.

### La Foire commerciale et la fête foraine

Le dimanche 8 octobre, le camping municipal s'est transformé en décor médiéval offrant aux visiteurs une immersion dans l'époque des chevaliers et des troubadours. Le grand campement avec ses tentes, meubles et autres éléments d'époque, a recréé authentiquement la vie médiévale d'autrefois. Dès 10 heures, l'inauguration est marquée par des discours chaleureux, annonçant une journée riche en animations et découvertes.



La spectaculaire «Pagaille médiévale» du cercle d'escrime ancienne a fasciné avec du théâtre, de l'escrime et des cascades, plongeant le public dans l'ambiance médiévale.

Des démonstrations d'escrime à l'alchimie en passant par des jeux et des ateliers pour les enfants, ont offert une immersion totale. Pendant ce temps, la place du 14 Juillet accueillait une fête foraine avec des attractions modernes et des stands gourmands.



L'événement a également présenté une diversité d'exposants, mettant en valeur des innovations technologiques, des créations artisanales et des produits du terroir, offrant aux visiteurs une exploration variée et enrichissante.

### Le Marché de Noël

Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre, la troisième édition de l'événement a débuté avec le chanteur Dom'Variétés, offrant une ambiance musicale envoûtante à l'église Notre dame de l'Assomption. Les habitants ont été transportés par des classiques de la variété française et des chants de Noël.

Le lendemain, c'est à la salle polyvalente que l'on a retrouvé une atmosphère festive de Noël avec une trentaine d'exposants venus proposer des créations artisanales et des produits du terroir.

L'Association des Parents d'Élèves a regalé les visiteurs avec des délices comme le vin chaud et les crêpes. De nombreuses animations ont égayé la journée, de la mascotte Mario à l'atelier de création de décorations de Noël pour les enfants.

Un goûter offert par la commune a ravi les enfants de l'école primaire, tandis que le stand du photographe a permis aux familles de capturer des souvenirs avec le père Noël.



# Les fêtes et les cérémonies

**L'adjoint en charge du dossier : Mme Céline LECOQC**

Membres de la commission : Mmes Carmen LABILLE, Patricia VERJOT, MM. Valentin GOY, Alain ADAMO  
Coordinatrice des projets : Mme Daisy SIMONNOT  
Agent administratif : Mme Ludivine MILLET

## La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

La cérémonie présidée par Mme Carmen Labille a débuté sur la place du 14 Juillet en hommage aux victimes de la seconde Guerre mondiale.

Le cortège a été ouvert par les porte-drapeaux, suivis des enfants de l'école élémentaire, de divers représentants locaux et des administrés.



Un premier hommage a été rendu aux fusillés, puis au monument aux morts où les discours émouvants de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire ont été lus, évoquant le 8 mai 1945 comme un symbole de paix et de victoire sur la barbarie.

Après le dépôt de gerbe et une minute de silence, les enfants ont chanté «Liberté, Égalité, Fraternité» des Enfants d'Alsace, rappelant la valeur de la paix et l'importance de l'unité. La cérémonie s'est conclue avec l'hymne national, soulignant le respect envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

## L'hommage aux 3 Méryciens fusillés

Le 25 août, la cérémonie présidée par Mme Céline Lecocq, adjointe au maire déléguée aux cérémonies, s'est tenue devant la stèle des fusillés, réunissant un grand nombre de personnes pour rendre hommage aux trois jeunes Méryciens assassinés en août 1944.

Après l'hommage des couleurs par M. Claude Bavoil, porte-drapeau, Mme Lecocq a livré un discours émouvant, évoquant le courage et le destin tragique de Gabriel Gasner, Edmond Colson et Fernand Henri, considérés comme des héros de la Libération. Leurs captures, tortures et assassinats ont scellé leur destin. La résistance de Gabriel et sa tentative de communication avec les forces alliées ont été soulignées.

Après le dépôt de la gerbe, un moment de recueillement a été observé en mémoire de ces martyrs de la Libération. La cérémonie s'est conclue avec émotion lorsque l'hymne national a été entonné par l'assistance, marquant ainsi la fin de cet hommage vibrant à ces jeunes hommes disparus pour la France.

## La commémoration de l'Armistice de 1918

Le 11 novembre, le cortège mené par les porte-drapeaux et comprenant des enfants de l'école, la société musicale de Méry-sur-Seine, les forces de l'ordre, les pompiers, des représentants des anciens combattants, des élus et de nombreux citoyens, s'est rassemblé pour un hommage émouvant.

À la stèle des fusillés tout d'abord où une gerbe a été déposée, marquant le début d'une minute de silence en mémoire des trois héros tombés pour la France en 1944. Dirigé vers le monument aux morts, le cortège a assisté à la lecture émouvante par Mme Carmen Labille, maire de la commune, du message du ministre des Armées et de la secrétaire d'État, suivi d'un dépôt de gerbe et d'une minute de silence en hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale. Les élèves de CM<sup>2</sup> ont lu des lettres de Poilus, rappelant la signification du 11 novembre 1918 en tant que symbole de paix après des années de conflit.

Cette journée honore la mémoire des combattants ayant sacrifié leur vie pour la liberté, la justice et la dignité humaine, soulignant l'importance de travailler pour la paix et la résolution pacifique des conflits.

Les tombes des anciens combattants de la Grande Guerre ont été fleuries, exprimant respect et reconnaissance envers ceux ayant donné leur vie pour la liberté.

La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur à la maison des associations, en reconnaissance de la présence et de l'engagement envers le devoir de mémoire des participants.

## La Fête nationale des 13 et 14 juillet

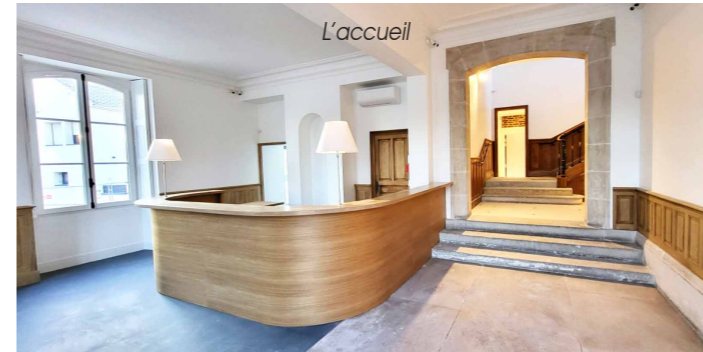
Le 13 juillet, la place du 14 Juillet de Méry-sur-Seine s'est transformée en une soirée animée pour célébrer la fête nationale avec un concert de la société musicale de Méry-sur-Seine suivi du discours de Madame le Maire et par la distribution de lampions, puis une marche nocturne aux flambeaux plongeant les rues dans une lumière dansante et joyeuse des lanternes.



Le point culminant fut un somptueux feu d'artifice au-dessus du canal, éblouissant les spectateurs. La soirée s'est terminée en apothéose avec un bal populaire animé par le DJ Rodange, transformant la place en piste de danse.



L'entrée



L'accueil

Le nouveau visage de la mairie reflétera notre engagement envers la transparence, l'efficacité et le service de qualité.

Nous sommes impatients de partager avec vous ce nouvel espace qui incarnera la vitalité et le dynamisme de la commune.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les administrés pour leur patience et leur compréhension tout au long de ces travaux et à remercier également tous les acteurs qui ont œuvré pour ce projet:

Le programmiste : cabinet JP Massonnet, l'assistant à maître d'ouvrage : la SIABA, le cabinet d'architecture : COLOMES-NOMDEDEU, le bureau d'étude structure : EXACTEC, le bureau d'étude thermique : SETI, le bureau de contrôle : QUALICON-SULT, la sécurité de chantier : SOCOTEC et toutes les entreprises : MASSON, ALLIANCE CONSTRUCTION, OBS, DUET, PRUNIER, RONZAT, BIGBAT, JGA, CHARRIER, EGBI CHRÉTIEN, ECO CHAUFF, ENER10, ERMHES, LAMBERT.

Nous organiserons une cérémonie d'inauguration avec visite dès que nous serons prêts à ouvrir les portes de la mairie rénovée.

C'est avec fierté que nous accueillerons chacun d'entre vous pour célébrer ce moment significatif dans l'histoire de la commune.

Au nom de l'équipe municipale, nous vous remercions de votre soutien continu et de votre confiance. Ensemble, nous construisons un avenir prometteur pour notre belle commune.



Montée d'escalier



Parking PMR et ascenseur



Espace bureaux dans l'ancienne salle des Conférences



Le bureau du Maire



Salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage



Espace public et culturel

# Aménagement de la place Croala, phase 2 et des deux rues adjacentes

L'adjoint en charge du dossier : M. Rémy BANACH

Membres de la commission : Mme Carmen LABILLE, MM. Cédric TOUPENET, Arnaud NARCY, Julien PEREIRA, Mme Martine BOISSON

Cette seconde phase de travaux porte sur l'espace comprenant la rue du Colonel Fossoyeux devant la salle des fêtes, les abords de la Chapelle et le bas de la rue Chevalot, l'espace public situé devant l'agence notariale, l'opticienne et la supérette, le bas de la rue Moyenne ainsi que le carrefour de la rue du Général-Leclerc et la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Il intègre un espace qui mettra en valeur la statue du Volontaire.

Enfin, ces travaux se termineront par une réfection complète de la voirie qui sera surélevée pour limiter la vitesse depuis le pont de la Seine jusqu'à la rue Nationale.

Mais avant de créer cet aménagement de surface qui est financé par la commune, il était nécessaire de refaire les travaux souterrains de rénovation ou le remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement (budget Cope) ainsi que l'enfouissement des réseaux d'électricité et d'éclairage public en intégrant le remplacement des mâts et candélabres (budget communal).

Les partis pris sont les mêmes que sur la phase 1 du côté des commerces, à savoir création d'espaces piétonniers en pavés ou en béton désactivé, rampes pour les personnes à mobilité réduite, réalisation de places de parking en pavés végétalisés et aménagements paysagers. Les matériaux utilisés sont également identiques.

L'investissement prévisionnel s'élève à 485 000 € HT (579 977,60 € TTC dont 395 552,84 € de travaux). Les aides attendues sont celles de l'État (DETR) pour 81 227 €, le département de l'Aube pour 14 368 € et la région Grand Est pour 42 548 €.

Le solde sera financé par la récupération du FCTVA pour 94 977,60 € et les fonds propres de la commune, c'est-à-dire sans emprunt, pour 346 857 €.

Ces travaux qui vont débuter en février 2024 seront achevés fin juin.



La rue Chevalot avant travaux



Rue Chevalot terminée - réseaux neufs souterrains, enfouissement des réseaux aériens et refonte complète de la voirie



Parking en haut de la rue Chevalot



Pose des enrobés rue Chevalot



Emprise des travaux d'aménagement de la place Croala, phase 2

# Le Plan Local d'Urbanisme

En charge du dossier : Mm Carmen LABILLE

Membres de la commission : MM. Rémy BANACH, Cédric TOUPENET, Arnaud NARCY, Julien PEREIRA, M<sup>mes</sup> Céline LE-COCQ, Martine BOISSON

## La modification du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme de Méry-sur-Seine, approuvé par délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2021, nécessitait une adaptation afin de permettre l'installation d'un projet de résidence seniors.

Le règlement écrit a été modifié, initialement prévu pour la construction de locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés, pour permettre la construction de la résidence Seniors.

Une Orientation d'Aménagement et de Programmation a été créée afin d'encadrer l'urbanisation du site dédié à la résidence seniors.

Le zonage a été modifié de 1AUY vers 1AU pour permettre cette construction.

Ainsi, il s'agit au travers de la modification n°1 du PLU :

- d'adapter les dispositions du règlement de la zone UY
  - d'adapter le zonage du règlement graphique
  - d'ajouter une Orientation d'Aménagement et de Programmation encadrant l'urbanisation de la résidence seniors
- Ces adaptations nécessitent la mise à jour :
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation
  - du règlement
  - du zonage

Le projet de modification n°1 du PLU de Méry-sur-Seine a été notifié aux services de l'Etat et Personnes publiques associées au titre des articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme.

Madame le maire précise que :

- la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) a

émis un avis conforme conseillant de ne pas soumettre la modification n°1 du PLU à évaluation environnementale, par avis n° MRAe 2023ACGE37.

- le conseil municipal de Méry-sur-Seine, par délibération en date du 6 avril 2023 a décidé de ne pas soumettre la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme à évaluation environnementale.

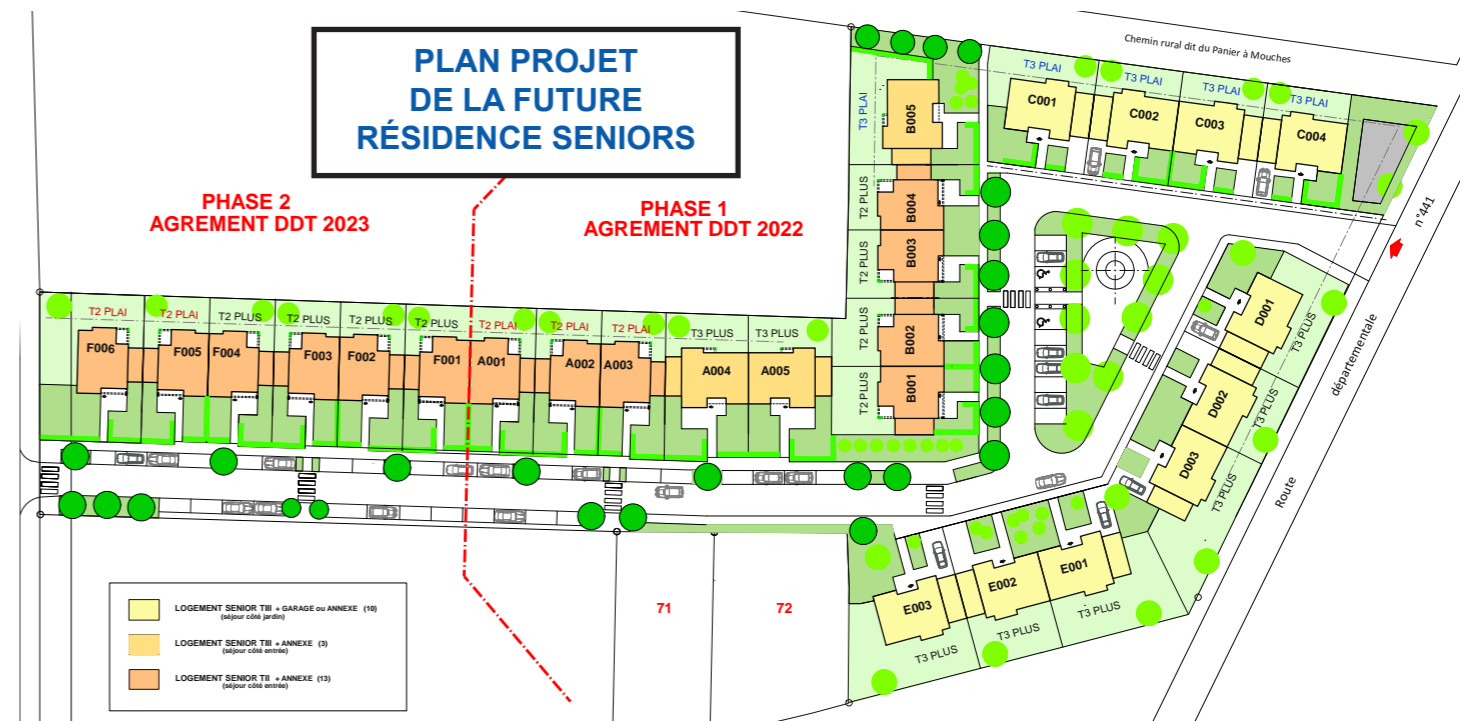
- les services de l'Agence Régionale de Santé ont émis un avis favorable sur le projet de modification n°1 du PLU.

- les services de la DDT ont émis un avis favorable sous réserve de plusieurs modifications et précisions. Celles-ci concernaient : le schéma de l'OAP afin d'adapter le tracé de la voirie interne et l'accès sur la route d'Arcis (RD441), la description accompagnant l'OAP afin de faire concorder les intentions du texte et du schéma, les plans de zonage afin de corriger des erreurs d'exportation.

- les services de la Chambre des métiers et de l'artisanat ont émis un avis favorable tout en précisant qu'il est important que la commune fasse subsister du foncier à destination des entreprises dans le futur. Ils précisent également que le projet pourrait entraîner des conflits d'usage entre la vocation résidentielle créée par la modification et la vocation d'activités qui précédait. Pour cela, ils souhaitent que les mesures de protection puissent aller au-delà des franges vertes prévues.

Le projet de modification n°1 du PLU de Méry-sur-Seine a été soumis à enquête publique du mardi 29 août 2023 à 10 heures au vendredi 29 septembre à 17 heures par l'arrêté n° 2023-A103 en date du 25 juillet 2023. Au cours de cette enquête, aucune observation n'a été exprimée par le public.

Monsieur le commissaire enquêteur indique toutefois avoir reçu un habitant à plusieurs reprises sans que celui-ci ne formule de remarque. Ces modifications portent sur les parcelles ZD 0065, ZD0066, ZD 0067, ZD 0068, ZD 0069, ZD 0070, ZD 73, zonées en 1AUY et validées en 1AU. La modification du PLU porte également sur la suppression du plan d'alignement sur la commune.



# L'hommage aux frères Croala

## La statue du Volontaire

Cette statue vient célébrer la mémoire des frères Croala, engagés volontaires lors de la Révolution française. Deux frères jumeaux nés à Méry-sur-Seine le 16 mars 1776, Edmé et Jean-Baptiste-Abraham. Le 17 avril 1794, à leurs 18 ans, ils désirent donner des preuves de leur courage en défendant la patrie en entrant dans le corps de la Gendarmerie.

Le 20 mai 1795, le peuple des faubourgs, surexcité et révolté, envahit la Convention en réclamant du pain et la constitution de 1793.

Le 23 mai, la Convention envoyait des troupes cerner le faubourg Saint-Antoine à Paris et tirer sur le peuple.

La troupe dont dépendaient les frères Croala fut arrêtée pour avoir refusé de tirer sur le peuple.

Ils furent condamnés à mort et exécutés le lendemain.

Le 20 septembre 1908, le gouvernement offrit à la ville de Méry-sur-Seine la statue Le Volontaire du sculpteur René Carillon en mémoire des frères Croala.

En 2021, les travaux de la place Croala ont fait accélérer la restauration de la statue du Volontaire qui était ternie par le fil du temps et des intempéries et qui avait perdu le fourreau de son sabre ainsi que le canon de son fusil.

La statue a été restaurée par l'atelier Bastardoz de la région parisienne du 23 au 27 octobre. Ces professionnels dont une restauratrice et un bronzier ont restauré le volontaire avec restitution en bronze des parties manquantes, canon du fusil et fourreau du sabre comme à l'identique.

Le socle en pierre est en pleine cure de nettoyage aux établissements Chatignoux de Fontaine-les-Grés. La pierre était marquée par des coulures de vert de gris venant du bronze ainsi que de traces noires de pollution.

Le 24 novembre, les élèves des classes de CM1 et CM2 sont venus voir l'œuvre restaurée de René Carillon. Il leur a été retracé l'histoire des frères jumeaux Croala.

Le 25 novembre, la statue a été dévoilée aux administrés venus peu nombreux.

Une matinée préparée soigneusement avec l'aide de M<sup>me</sup> Daisy Simonnot, agent du patrimoine rattachée au service culturel au sein de la commune avec une exposition sur la Révolution française où l'on a pu voir des costumes de Danton, de Robespierre et de sans-culottes, ainsi qu'une réplique d'une guillotine gentiment prêtés par M. Joseph Granata de l'association du patrimoine arcisien ; mais aussi des bustes de Napoléon et des emblématiques abeilles dorées et la diffusion d'un film sur la bataille de Valmy. Des photos d'archives et d'anciennes cartes postales représentant la statue ont été exposées.

Étaient présents à cette cérémonie M<sup>mes</sup> Aurélie Contrecivile, Sous-préfète, Carmen Labille, maire de la commune, Françoise Tirilly de la fondation du patrimoine, MM. Loïc Adam, président de la Communauté de Communes Seine et Aube, Philippe Crindal directeur de l'école primaire, M. Marande architecte des bâtiments de France.

La commune a signé une convention avec la fondation du patrimoine afin d'ouvrir une souscription pour une campagne de dons afin d'aider au financement de la restauration de la statue du Volontaire.

Soyons fiers de notre patrimoine, il reste encore 1000 jours pour faire un don sans montant minimum sur le site [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) ou en envoyant un chèque à la mairie au nom de la fondation du patrimoine qui remplira le document afin de vous faire bénéficier d'une réduction d'impôt.

M. Dominique Hugot est allé le 27 novembre au club des Mécènes à Troyes présenter et défendre le projet de la statue du Volontaire devant un jury composé de professionnels de 10 entreprises auboises et de M<sup>me</sup> Valentine Roland de la fondation du patrimoine. Un soutien nous a été accordé pour un montant de 5 000 €.



# L'effacement des réseaux de la commune

## Pourquoi et comment... ? ...et quelles conséquences pour les Méryciens

Depuis le début du mandat, la commune s'est engagée dans un programme d'effacement des réseaux en collaboration avec le SDEA (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube) auquel elle adhère et où siègent 2 adjoints de la commune : MM. Banach (titulaire) et Touponet (suppléant).

Cette adhésion permet de diligenter au SDEA l'ensemble des travaux (de la conception à la réalisation) et de bénéficier d'une remise de 50 % sur les factures (hors prestation téléphonie).

Ces travaux d'effacement des réseaux électriques basse tension, d'éclairage public et téléphoniques participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement de nos rues et du centre bourg.

Certains Méryciens peuvent également dans ce cadre se doter de branchements neufs dans la perspective de rénover un habitat ancien ou transformer une grange en logement neuf ou encore de viabiliser des dents creuses en parcelles à bâtir en compatibilité avec le PLU en vigueur dans la commune.

Ces opérations sont relativement complexes sur le plan financier et technique, puisqu'elles s'inscrivent souvent dans un programme global de travaux comprenant les travaux de structure de voirie, de gaz, d'assainissement, d'eau potable, de pluvial et enfin le réaménagement des surfaces par des enrobés. Cette dernière phase n'étant pas de loin la plus coûteuse au regard des investissements souterrains.

Elles sont coordonnées avec les ingénieurs du SDEA (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube) et ses sous-traitants, Enedis et les opérateurs de téléphonie.

Ces travaux sont terminés rue Chevalot et rue du Jeu de Boules pour un montant global de 159 800 € dont 79 800 € à la charge de la

commune. Rue moyenne 127 600 € dont 63 800 € à charge de la commune, travaux complémentaires à la rue Moyenne et à la rue du Colonel Fossoyeux : 49 000 € soit 24 500 € à la charge de la commune, rue des Martyrs de la Libération, 60 000 € dont 30 000 € à la charge de la commune. 50% de ces travaux étant pris en charge par le syndicat.



Câblage des coffrets d'électricité pour les travaux d'enfouissement de réseaux de la rue du Jeu de Boules



Pose des luminaires LED rue Delcœur

Dans ces rues les terrassements sont terminés tout comme la pose des câbles souterrains et des coffrets électriques en façades. Il reste à réaliser le câblage des coffrets et le raccordement des particuliers ainsi que la dépose des anciens mâts et pylônes.

Pour cette dernière phase qui tarde à être réalisée, il faut préciser qu'Enedis et les sous-traitants du SDEA sont confrontés au renfort de main d'œuvre qui a dû être apporté à nos amis bretons qui ont été jusqu'à 1,2 millions sans électricité ainsi qu'au nombre insuffisant d'électriciens formés sur le territoire national.

Nous comprenons les remarques ou critiques sur la durée de ce chantier. Cependant, la commune de Méry-sur-Seine est confrontée comme toutes les autres communes à des aléas nationaux, voire internationaux ou climatiques avec lesquels elle doit composer.

Les travaux devraient toutefois pouvoir reprendre fin janvier 2024 et les enrobés de ces rues pourront être refaits (dès lors toutefois que les centrales d'enrobés à chaud pourront reprendre leur activité soit environ fin février 2024).

La commune devra, lors d'un prochain conseil, déterminer, selon ses capacités financières, le futur programme d'enfouissement jusque 2025/2026 afin de prendre rang dans les programmes de charge du SDEA.

La commune s'est également engagée avec le SDEA pour le passage aux Leds de l'ensemble des luminaires d'éclairage public. Une première tranche de 50 luminaires vient d'être réalisée en centre bourg pour un montant de 110 000 €, moins 50% de subventions du SDEA.

**Président : M. Rémy BANACH**  
**Vice-présidente : Mme Carmen LABILLE**  
 Membres : Mme Martine BOISSON, MM. Cédric TOUPENET, Julien PEREIRA, Arnaud NARCY

**Le point sur l'état du réseau d'assainissement et ses conséquences sur la station d'épuration**

**Une situation préoccupante**

**A**vant la réalisation du programme de voirie par la commune, le COPE (Conseil de la Politique de l'Eau) de Méry-sur-Seine a fait réaliser des inspections télévisées et des tests d'étanchéité du réseau d'assainissement.

Ces contrôles ont mis en évidence une réalité jusqu'alors inconnue dans son ampleur et à laquelle les élus du COPE ont décidé de faire face.



En effet, nous constatons des défauts de structure importants sur des réseaux très anciens et qui auraient dus être remplacés de longue date car leur vétusté entraîne des fuites ou entrées d'eaux claires parasites (ECP) et désordres graves et coûteux dans le fonctionnement de la station d'épuration.

Lorsqu'un réseau d'eaux usées est en mauvais état, d'une part une partie des eaux usées s'infiltrer dans le sol engendrant diverses pollutions et d'autre part les eaux pluviales ou les eaux de remontée de nappe (ECP) entrent dans les canalisations et sont acheminées à la station d'épuration.

Les conséquences sont qu'en période de nappe haute, le débit pompé à la station d'épuration passe de 300 m<sup>3</sup>/h à 1 200 m<sup>3</sup>/h. Ce phénomène accélère le vieillissement du matériel et de l'ouvrage en général, nous prive de prime de rendement et au final augmente les coûts de fonctionnement du budget COPE assainissement.

**Des décisions qui s'imposent**

**L**a situation ne peut plus être ignorée. Des travaux doivent être programmés d'urgence pour stopper ces dégradations de réseaux dont beaucoup datent de 1948.

Face à cette réalité les élus du COPE de Méry ont décidé d'engager selon les secteurs, soit des travaux neufs, soit des travaux de chemisage pour les linéaires les moins abîmés.

Devant l'ampleur des travaux à réaliser sur toute la commune, les secteurs les plus endommagés ont été ciblés.

En premier lieu, des travaux ont été réalisés en 2022/2023 sur les regards en amont de la station d'épuration (au niveau du camping) qui drainait une grande partie d'eaux claires parasites. Les interventions sur les réseaux du centre bourg ont débuté en juillet 2023.

La rue de Grèves, autre point noir qui devra également être traitée en priorité avant de passer à d'autres secteurs de la commune.

**Des objectifs clairs**

**L**e COPE de Méry s'est engagé dans ce schéma pluriannuel qui lui permettra de remplir quatre objectifs :

- Rattraper un retard de plusieurs décennies en lançant un programme de travaux afin de doter la commune d'un réseau neuf ou rénové pour lui redonner une durée de vie de 50 à 80 ans
- Permettre un fonctionnement normal, optimisé et économe de la station d'épuration
- Se mettre en conformité avec la réglementation et de ce fait pouvoir bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



**Les caméras**

**E**n mai 2022, nous avons saisi le commandant de groupement de gendarmerie de l'Aube pour un audit concernant la pose d'un système de vidéoprotection de voie publique.

Cet audit a été réalisé dans le cadre d'une mission de service public sans aucune contrepartie et dans le respect des principes de déontologie.

La commune de Méry-sur-Seine n'a pas connu ces dernières années d'évènements probants, mais quelques évènements ponctuels ont été constatés de nature à troubler la tranquillité publique et ainsi alimenter le sentiment d'insécurité parmi les habitants.

La municipalité a souhaité équiper la commune de 13 caméras avec des positionnements choisis par rapport à des emplacements stratégiques, mais aussi en raison de leur proximité des zones dites vulnérables ou connues pour être des cibles d'actes de comportements malveillants en tous genres.

L'objectif de la mise en place de la vidéoprotection de voie publique est d'assurer une vigilance permanente dans l'espace ou d'une partie, ce que les forces de sécurité intérieure ne peuvent garantir en permanence.

La finalité de ce projet est en rapport avec la sécurité des personnes et des biens et doit rentrer dans les objectifs de sûreté définis par l'article L 251.2 du code de sécurité intérieure réglementant l'usage de la vidéoprotection.



Ils concernent donc principalement la prévention des atteintes aux biens et aux personnes, mais aussi la protection des bâtiments et de la voie publique.

Ils visent la sécurisation des parties les plus exposées de la commune en raison de son attractivité.

**Ce sont donc 13 caméras qui vont couvrir Méry-sur-Seine**

- 1 - Bâtiment de la mairie, place du 14-Juillet
- 2 - Bâtiment de la mairie, rue de Grèves
- 3 - Bâtiment socio-culturel, rue Delaître
- 4 - Rue du Général-Leclerc, place Croala
- 5 - Route de Soissons, RD 373
- 6 - Rue du Général-de-Gaulle, (terrain multisports)
- 7 - Rue Pierre-Labonde, (collège)
- 8 - Route d'Arcis, (cimetière), RD 441
- 9 - Route d'Arcis (zone d'activités), RD 441
- 10 - Route d'Arcis, RD 441
- 11 - Route de Plancy, déchetterie RD 7
- 12 - Route de Droupt, RD 78
- 13 - Rue du Général-Leclerc, église RD 373

L'installation des caméras est en cours depuis octobre 2023 mais ne pourra être en fonction que lorsque la baie informatique sera réinstallée à la mairie qui est en restauration.

**Les travaux à l'église**

**L**e plancher en parquet réhaussé sur l'aile droite de l'église Notre Dame de l'Assomption était infesté de xylophages et complètement vermoulu.

Des travaux de restauration ont été engagés dans l'urgence par l'entreprise Aveline de Charny-le-Bachot.

Le plancher a été démonté, une dalle a été coulée et la pose d'une pierre de Bourgogne a été réalisée sur une surface de 45 m<sup>2</sup> au même niveau de l'allée centrale afin de faciliter l'accès aux personnes âgées.

**Les incivilités**

- Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de procéder par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Des sacs à crottes sont mis à disposition gratuitement au secrétariat de la mairie. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>re</sup> classe de 68 € selon l'article R63261 du code pénal.

- Des personnes indécates laissent des déchets aux pieds des containers à verres (de la vaisselle, des sacs de verre, des vitres, matelas, etc.). Ceux-ci doivent être déposés en déchèterie.



# Environnement - Sécurité

**Le conseiller délégué en charge du dossier :**  
**M. Dominique HUGOT**

Membres de la commission : Mme Carmen LABILLE, MM. Rémy BACH, Pierre BENOIT, Valentin GOY, Romaric DOLLAT, Mme Céline LECOCCQ

## Le chemin des Monts

Le chemin qui était devenu impraticable par les crues et travaux forestiers a été remis en état pour faciliter la circulation des voitures, des vélos et des marcheurs.



Au printemps 2023, les travaux de réfection du chemin des Monts ont été réalisés par l'entreprise Adam de Vallant-Saint-Georges.

Plus de 800 m<sup>3</sup> de boues ont été enlevés sur le chemin et les rives. Le fond a été scarifié

et la boue remplacée par du concassé compacté au rouleau compresseur et vibrant. Un dôme au centre a ainsi été confectionné pour éviter que l'eau ne dorme au milieu du chemin. Les travaux ont duré 3 semaines. Des rigoles ont été créées pour que l'eau puisse s'évacuer sur les rives du chemin. Pendant la période des crues, du 31 octobre au 1<sup>er</sup> mai, le chemin est fermé à la circulation d'engins forestiers.

## Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le plan de sauvegarde est terminé et validé par les services de la Préfecture, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est aussi terminé et vous est distribué avec ce bulletin municipal.



Le DICRIM est à lire et à conserver en cas de crise (inondation importante, accident nucléaire, renversement transport produit chimique au centre-ville).

## Convention avec la protection civile

Le Plan Communal de Sauvegarde est sous la responsabilité du maire. Il prévoit la gestion de situations de crises en cas d'accident de grande ampleur, mais il concerne également les risques naturelles, technologiques et sanitaires. Le 7 juillet 2023, la commune a signé une convention avec la protection civile qui est une association ayant pour mission délicate de mettre des bénévoles, hommes et femmes, voués au service de la population en lien permanent avec le ministère de l'intérieur, les pompiers et le SAMU.



## La sirène d'alerte communale

Un peu d'histoire : la sirène a été installée sur l'école primaire pour la période de guerre 1939 et a fonctionné jusqu'en 1990 pour prévenir nos pompiers du centre de secours.



En 1991, quelques pompiers ont été équipés d'un bip. La sirène continuait de retentir en cas de besoin de renfort, et cela jusqu'à la fin de 1997. En 1998, la sirène devenue défectueuse et n'étant plus aux normes, s'est endormie. En 2022, nous avons voulu faire un état de celle-ci pour la mettre dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le moteur était complètement grippé, un pavillon était décroché et tombait sur la toiture. L'alimentation électrique était également défectueuse.

Le mercredi 6 décembre, la sirène neuve a été installée sur le toit de l'école primaire. Les travaux ont été réalisés par la société Mamias, entreprise basée en Seine-et-Marne. Comme indiqué sur le DICRIM, elle doit permettre aux administrés d'adopter le bon comportement en cas d'alerte. Pour compléter l'alerte de la sirène, vous serez averti par porte-voix ou porte-à-porte sur l'origine du déclenchement de la sirène et de ce que vous devez faire. Tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois à midi elle retentira pour test d'essais.

## Travaux d'assainissement au centre-bourg

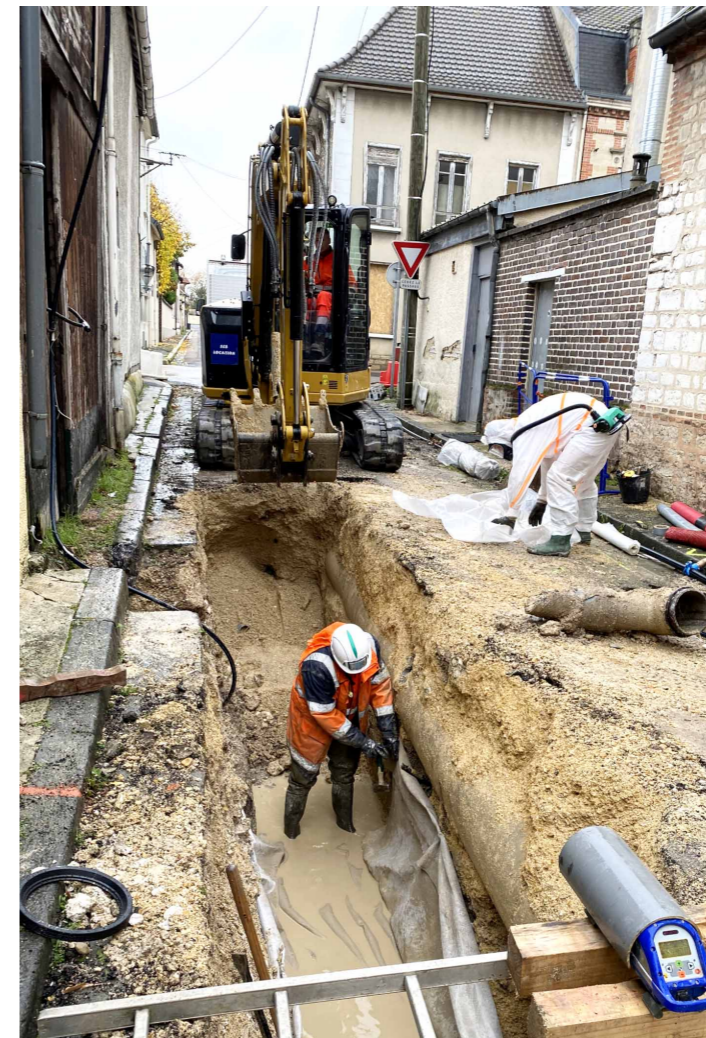
Avant la réfection des rues du centre-bourg par la commune, des travaux de réhabilitation du réseau d'eau et d'assainissement doivent être réalisés.

A cette fin, le Cope de Méry-sur-Seine a confié, après consultation, le chantier de réhabilitation des réseaux de secteur à l'entreprise SOGEA et la maîtrise d'œuvre au SDDEA (Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube).

Les travaux ont débuté en juillet 2023 et se termineront en février / mars 2024. Ils ont pour objet le remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement, des regards et tampons et des branchements des abonnés.

### Cela concerne le secteur suivant :

- Rue du Colonel Fossoyeux
- Bas de la rue Chevalot
- Carrefour rue du Général-Leclerc /rue de l'Hôtel-de-Ville
- Rue de l'Hôtel-de-Ville
- Rue du Port et ruelle du Port
- Rue Nationale
- Carrefour rue Nationale / route de Soissons



Travaux d'adduction d'eau et d'assainissement rue du Port avec intervention sur le réseau amiante/ciment

Les dépenses de cette opération s'élèvent à 825 000 € HT (Études, maîtrise d'œuvre, travaux, contrôles).

Les aides financières sont les suivantes : Agence de l'Eau Seine Normandie : 263 438,28 € et 76 010 € du département de l'Aube, soit un reste à charge pour le Cope de 485 551,72 €.

Ces travaux ont nécessité la mise en place d'alternats et de déviations, ainsi que le déplacement des arrêts de bus.

Nous tenons à remercier bien sincèrement les habitants de Méry pour leur compréhension et leur patience pendant ces longs mois de travaux qui ont perturbé grandement la circulation.

Merci également aux abonnés qui ont toujours fait un très bon accueil aux élus du Cope, aux employés de la Sogea et du SDDEA pour les questions de raccordement.



Rue de l'Hôtel-de-Ville



Pose d'un réseau d'assainissement au bas de la rue Chevalot



Pose d'un regard d'assainissement au pont de la Seine

## Réalisation de travaux d'isolation par l'extérieur sur les 64 pavillons

Débutés en juillet 2023, ils s'achèveront fin 2024 (18 mois).

**Le montant de l'investissement réalisé par Troyes Aube Habitat s'élève à 1 250 000 € TTC (~19 500 €/logement)**

Ce programme va permettre à ces 64 pavillons construits en 1974 de passer de la classe énergétique F à la classe D.



### Les travaux comprennent :

- la réparation des désordres localisés (béton, enduits, traitement des gardes corps,...)
- l'enlèvement si nécessaire des anciens revêtements ou systèmes d'isolation et traitement des points singuliers
- la création d'une isolation thermique extérieure avec ajout de 16 cm d'isolant et enduit de finition
- la réalisation d'un revêtement décoratif sur les enduits, maçonneries, métalleries, boiseries,...



**L'adjoint en charge des dossiers : M. Frédéric LAMBERT**

Membres de la commission : Mmes Carmen LABILLE, Leïla EL HAOUI, Jennifer GOUET, MM. Pierre BENOIT, Romaric DOLLAT  
 Coordinatrice projets : Mme Daisy SIMONNOT



AAPPMA ROMILLY-MÉRY	.....06 28 66 60 95
ADMR	.....03 25 46 68 94
APEM	.....06 48 69 88 26
ASSOCIATION FAMILIALE	.....03 25 21 24 65
AKHILLEUS	.....09 73 66 90 59
AVIL	.....06 51 90 63 05
AU COEUR D'AGE	.....06 81 01 31 61
CHOREAM	.....06 72 36 49 11
COMITÉ DES FÊTES	.....06 98 43 72 87
COMITÉ DE FOIRE	.....06 12 84 06 23
DSP	.....06 23 59 92 70
ÉCHECS EN SEINE	.....06 86 40 35 94
FERME PÉDAGOGIQUE DE MÉRY	....03 25 21 16 33
FOOTBALL CLUB SAINT-MÉZIERY	....06 33 32 66 11
GÎTE LOISIRS MÉRY	.....03 25 21 16 33
GYM ADULTE	.....06 19 75 07 73
JUDO- OLYMPIQUE CLUB	.....06 67 08 27 50
LA BOULE MÉRYCIENNE	.....06 27 77 28 60
LE MYSTIC' SHOW	.....06 03 37 63 13
MÉRY BASKET CLUB	.....03 25 25 24 84
MONKEY'S FAMILY	.....06 95 97 03 33
SOCIÉTÉ DE CHASSE	.....06 60 92 73 70
SOCIÉTÉ MUSICALE DE MÉRY	.....03 25 21 24 76
TC COACHING	.....06 84 40 84 03
WADO KARATÉ MÉRYCIENS	.....07 78 69 16 42

Guide disponible à la mairie et à la médiathèque ou téléchargeable sur le site <http://www.mery-sur-seine.fr>

Directrice de la publication : Madame Carmen Labille  
 Infographie et mise en page : Frédéric Lambert - Impression : Imprimerie la Renaissance  
 Tirage : 900 exemplaires - Dépôt légal à parution  
 Mairie de Méry-sur-Seine - Tél. : 03.25.21.20.42

## Elles sont arrivées cette année

Trois nouvelles associations font profiter de leurs activités aux Méryciens dont une a élu domicile dans la commune.

### Au Cœur d'Age



En marge de l'Ehpad, l'association domiciliée à Méry-sur-Seine, a pour but de développer des activités afin d'aider en achat de matériel et de pouvoir financer diverses animations.

L'association collecte des objets ou toutes autres choses pouvant être vendus

à l'occasion lors de vide-greniers par exemple.

**Président : Jean Claude Boulanger**  
**Contact : 06 81 01 31 61**

### Akhilleus



L'association Akhilleus est présente tous les mercredis pour des cours aux seniors à la salle d'évolution de l'école primaire 14 h à 15 h.

Elle est spécialisée dans le travail biomécanique et propose divers types de cours visant à mettre à la portée de ses adhérents des techniques de travail postural, de renforcement musculaire, et de développement de la souplesse.

**Contact : 09 73 66 90 59**

### AVIL, section djembé et danses africaines

La section Djembé de l'association AVIL de Vallant-Saint-Georges vous propose de découvrir le monde musical des percussions pour tous les âges et de la danses africaine pour les enfants.

Prochains rendez-vous à la maison des associations le 11 février et le 2 mars pour le djembé et le 18 février et le 7 avril pour la danse africaine.

**Contact : 06 51 90 63 05 ou 06 79 80 33 30**





# La médiathèque

## Les diverses animations

### Spectacle Giota

La compagnie Hayos a donné deux représentations de son spectacle Giota (petite joie).

Matière papier, danse et voix composent une partition sensible pour une exploration de la joie et de l'émerveillement.



### Histoire en l'air

L'histoire de «1,2,3 banquise» a été proposée sous forme de lecture théâtre animé d'après le concept «d'Histoires en l'air» de Marilyn Mahuet.



### Partir en livre

Pour la première fois, la médiathèque a participé à l'opération «Partir en livre».



Inauguré par M. Pichery, le temps d'une matinée de juillet le parvis de l'espace socioculturel s'était transformé en espace de lecture et d'animations pour le plaisir des enfants.

Organisé en partenariat avec la PMI d'Arcis-sur-Aube et la Médiathèque Départementale de l'Aube.

### Exposition d'après le livre «Ce matin»

Cette exposition visitée par les classes de la maternelle a énormément plu et émerveillé les enfants qui se sont retrouvés dans ces pages de livres en grand format.



### Atelier Junko

En parallèle du PAG à l'école maternelle, Junko est intervenue pour deux ateliers «imagier 4 animaux - 4 couleurs», un pour les 4-5ans et un autre pour les 6-8 ans.



### Institut Mondial de la Jeunesse (IMAJ) Centre pour l'UNESCO

A l'occasion du 30e anniversaire de «Graines d'artistes», la médiathèque a accueilli l'exposition «L'eau, l'or bleu».



En parallèle et exceptionnellement, l'Unesco a accompagné l'exposition en offrant deux ateliers d'éveil et deux ateliers de médiation aux jeunes publics du scolaire et de l'extra-scolaire.

La commune de Méry-sur-Seine a contribué au financement supplémentaire d'un atelier d'éveil et d'un atelier de médiation pour les scolaires, mais aussi d'un atelier de pratiques artistiques de 12 heures pour une classe de l'école élémentaire.

### Spectacle Jack

Représentation originale mêlant théâtre, musique et dessins manipulés en direct par «Changer l'air Cie».



### Nouveautés

Mises en place du service de portage à domicile (ce service est réservé en priorité aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer), l'emprunt des jeux de société, l'atelier tricot le premier et le troisième samedi du mois autour d'un café ; sans oublier «Les bébés lecteurs» tous les jeudis d'avant les vacances scolaires avec Margaux.

### Nos remerciements

Aux trois bénévoles, M<sup>mes</sup> Nicole Thomas, Edith Girost et Noëlle Bordet qui s'affairent chaque semaine au côté de la responsable pour ranger, équiper et réparer les ouvrages de la médiathèque destinés au public et qui participent également à l'accueil des écoles.

Merci également au département qui est un partenaire indispensable pour le bon développement de nos médiathèques.



# Enfance et Jeunesse - Les écoles

En charge du dossier : Mme Carmen LABILLE, maire  
Membres de la commission : Mmes Céline LECOQ, Sandrine GIRARD, Patricia VERJOT  
Responsable Enfance et Jeunesse : Mme Noémie PIOT

## Les charges financières

Àu début du mandat, il s'est avéré que les charges répercutées aux communes membres du Regroupement Pédagogique Intercommunal (Longueville, Étrelles, Droupt-Sainte-Marie et Saint-Oulph) ne correspondaient pas aux coûts réels de fonctionnement.

Nous avons dû redresser et passer le montant qui était facturé aux communes du RPI de 514 € à 891.68 €, coût réel moyen par enfant pour une année scolaire.

On peut comprendre l'inquiétude des maires des petites communes pour réajuster leur budget, mais les coûts sont les coûts et nous avons été rigoureux. Toutes les économies que nous avons pu faire ont été faites.

La commune de Méry-sur-Seine a détaillé et présenté aux communes membres du RPI tous les coûts de fonctionnement.

L'augmentation représente par enfant un montant de 377,58 €, ce qui ramène le coût moyen par enfant à 891,68 €.

Après maintes réunions, nous avons fait appel à Madame la Sous-préfète pour trouver un accord afin que les communes puissent payer le coût réel.

De plus, aucune convention n'avait jamais été signée par les communes lors de la fermeture des écoles dans les villages.

Nous avons donc travaillé ensemble sur une convention qui dicte les règles de répartition des charges de fonctionnement. Les parties ont trouvé un accord et la convention a été signée en date du 7 décembre 2023.



Le coût de l'école élémentaire est de 209 545,24 € (frais de fonctionnement et charges du personnel) pour 235 élèves.

En matière d'investissement, la commune de Méry-sur-Seine a toujours payé l'intégralité des gros investissements. Sur ce mandat, l'investissement se monte à 135 429 € moins 72 576 € soit une charge pour la commune de 62 853€ hors accessibilité PMR et hors parking et bornes.

## La cantine

Nous avons rencontré le même problème. Le restant à charge entre le coût qui était facturé aux familles et le restant à charge était supporté en totalité par la commune de Méry-sur-Seine pour l'ensemble des enfants du RPI. Nous avons proposé aux communes du RPI de régler la différence entre le coût facturé aux familles et le coût réel.

RESTAURATION SCOLAIRE	TARIFS MERYCIENS	TARIFS EXTERIEURS
Tranche 1 QF de 0 à 500	4,50 €	6,17 €
Tranche 2 QF de 501 à 840	4,50 €	6,17 €
Tranche 3 QF de 841 à 1200	4,80 €	6,47 €
Tranche 4 QF > 1200	5,10 €	6,77 €

La commune de Méry-sur-Seine n'a pas souhaité augmenter les tarifs pour les Méryciens, malgré les deux augmentations du prix des repas et les hausses des salaires. Par contre, elle a demandé aux communes de supporter le reste à charge des repas soit 1,67 € par repas.

Seule la commune de Longueville a répondu favorablement. Pour les autres communes, les parents seront donc facturés au coût réel.

Madame le maire a souhaité réorganiser en test le temps du midi en s'appuyant sur les ATSEM. Le test a été concluant.

Depuis septembre, les enfants sont vraiment bien le midi, ils ont le temps de manger, de jouer, de faire des choses eux-mêmes.

Ils apprennent selon leur âge à servir et à débarrasser... Ils ont le temps de discuter à table avec les copains, ils ne sont plus pressés par le temps comme avant.

Et surtout après manger, ils ont le choix de rester au chaud ou bien de jouer dehors.

Au programme, jeux de société, yoga, sphères lumineuses, bricolage de Noël, jeux coopératifs, lecture à la médiathèque.

La pause méridienne est maintenant parfaitement adaptée pour les enfants.

# L'école maternelle

L'école maternelle bénéficie cette année d'un PAG (Projet Artistique Globalisé), mettant en partenariat des classes, un artiste et une structure culturelle avec l'auteure et illustratrice Junko NAKAMURA.

Suite à la visite de l'exposition « Ce matin », à la médiathèque début novembre, les enfants ont pu travailler à deux reprises en classe avec l'artiste dans le but de créer plusieurs livres autour des vêtements et des saisons.

Un atelier gratuit destiné aux enfants âgés de 4 ou 5 ans a également été proposé par Junko NAKAMURA le mercredi 29 novembre à la médiathèque.

Elle interviendra de nouveau dans les classes en janvier et en février avant une restitution du projet, ouverte aux parents, le mardi 13 février, en soirée.

Un autre atelier gratuit sera proposé à la médiathèque en janvier, cette fois pour les enfants de 2 ou 3 ans.

Vendredi 15 décembre, les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle « art dada » offert par les mairies du RPI.

Un goûter a été offert aussi par les mairies vendredi 22 décembre.

Le Père Noël leur a apporté un sachet de chocolat.



Exposition de Junko Nakamura - Rencontre dans notre classe, elle nous a expliqué ce qu'est un motif, puis, nous avons fabriqué ce motif. D'abord, nous avons dessiné un motif sur de la mousse bleue puis nous l'avons découpé, enfin nous l'avons peint.



Simon Mayas le 14 juillet



Zeppo le 14 juillet



Méry Games Week les 11 et 12 novembre



1, 2, 3 banquise le 9 mars



Giota le 28 mars



Expo peintures IMAJ du 23 février au 5 avril

## La médiathèque, c'est gratuit et c'est aussi :

Le portail numérique avec les nouveautés, la presse en ligne, la vidéo à la demande,... le portage de livres à domicile, l'emprunt de jeux de société, l'atelier tricot le 1<sup>er</sup> samedi du mois.

Ouverture au public : Mardi de 17 h à 18 h - Mercredi de 14 h à 18 h - Jeudi de 17 h à 18 h 30 - Samedi de 9 h 30 à 12 h.



Atelier IMAJ le 23 février



Zeppo le 14 octobre



Maxime Kaplan le 21 octobre



Atelier avec Junko Nakamura le 29 novembre



Anne et Eloïse le 14 octobre



# La vie culturelle en 2023

L'adjoint en charge du dossier : M. Frédéric LAMBERT  
 Membres de la commission : Mmes Carmen LABILLE, Leïla EL HABOUTI, Jennifer GOUET, MM. Pierre BENOIT, Romaric DOLLAT  
 Responsable de la médiathèque, coordonatrice culturelle : Mme Daisy SIMONNOT

**Méry-sur-Seine**  
**La culture pour tous !**  
 Service culturel - Médiathèque  
 03 25 21 21 23 - 06 99 84 16 89



Les Strongles le 23 juin



LéZirondelles le 23 juin



Spectacle Jack le 24 octobre



Eclipse le 24 juin



Les Initiés le 24 juin



Partir en livre le 6 juillet



La fête de la musique les 23 et 24 juin



Les comédiens du Tertre le 19 mars



Lancement du salon des associations et de la fête de la musique



## L'école élémentaire

Vendredi 22 décembre, jour des vacances, les élèves de l'élémentaire ont assisté à un spectacle « Tea time » offert par les mairies du RPI.

Il a été suivi d'un goûter offert également par les mairies.

Le Père Noël a rendu visite aux élèves de maternelle. Il leur a distribué des chocolats.





# Le péri et l'extra scolaire

## Quand les enfants cuisinent pour les parents

Cette année on a invité nos parents à venir partager nos activités au centre. Et ben c'était top ! Ils sont venus plusieurs fois ! Et comme ils sont gourmands on leur a préparé à chaque fois des petites douceurs, une bonne galette à notre façon, des chocolats à Pâques, des cookies en juillet, et des gâteaux en août. Et on a bien rigolé aussi, ils ont fait avec nous des petits jeux (une chasse au trésor à Pâques), des activités manuelles, des devinettes.

Comme ça ils ont pu voir à quoi ressemblaient nos journées à l'accueil. Ils ont discuté avec nos anims qu'ils ne voient pas souvent ou alors trop vite parce qu'ils sont pressés. Et en juillet à la fin des vacances on a fait fort : on a écrit et joué une petite pièce de théâtre juste pour eux, on les a bien épatés.



L'année prochaine promis, on recommencera plus souvent, on prépare déjà les galettes mais chut !

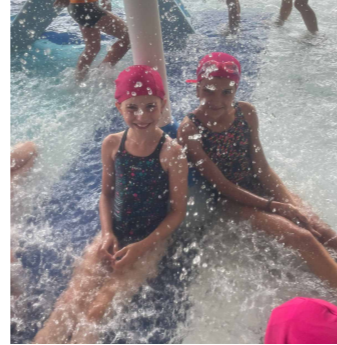
La recette est top secrète ! Les parents vont aussi venir bientôt manger avec nous un midi à la cantine.



## Tous à l'eau

Cet été, et pour la première fois, nous sommes tous allés à la piscine d'Arcis, et ça c'est grâce à l'ITEP qui nous a prêté non pas un, mais deux minibus pour le mois de juillet. On a fait des petits groupes et trois fois par semaine hop, un plongeon avec les copains. Bon... le souci c'est que les anims ont vu qu'on nageait plutôt comme des cailloux que comme des poissons.

Personne n'avait peur de l'eau mais heureusement qu'il y avait les ceintures sinon bonjour les noyades ! Avec la Seine et le canal qui passent près de nos maisons les animateurs se sont inquiétés, alors ça réfléchit sec pour l'été prochain, comment faire pour qu'on soit plus à l'aise dans l'eau ?



## Place à nos droits

Avec l'association départementale des FRANCAS, nous avons participé à partir de septembre 2022 au projet Place à nos droits !

Mouvement d'éducation populaire, la fédération nationale des FRANCAS est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'éducation nationale, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Les FRANCAS attachent une attention particulière à l'émancipation des enfants et des jeunes.

Pour ce, ils œuvrent à former des esprits libres, capables de penser et de juger par eux-mêmes, capables d'écouter, d'analyser, de débattre et d'agir dans des espaces démocratiques.



## Qui peut venir ?

Chaque parent d'élève qui le souhaite peut adhérer à l'association.

Tout le monde peut se rendre aux réunions et aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.

**Vous souhaitez soutenir nos actions ou apporter votre temps, vos idées et votre bonne humeur, vous pouvez contacter Chloé GATOUILLAT au 06 48 69 88 26.**



## Quels sont les temps forts de l'année ?

En début d'année (fin septembre) une assemblée générale réunit tous les parents d'élèves. C'est un moment important car il permet de désigner le bureau, de faire un bilan de l'année écoulée, et de présenter les projets pour l'année en cours. Cette année, l'APEM reconduit ses événements phares comme le concours de déguisement d'Halloween, le vide-puériculture, la chasse aux œufs de Pâques et la grande fête de fin d'année, mais aussi les ventes de Noël et de Pâques.

Nous souhaitons également proposer, comme l'année dernière, un spectacle pour enfants en février et avons l'ambition d'organiser un grand LOTO des écoles le samedi 9 mars 2024.



Présidente : Chloé GATOULLAT

## Qu'est ce que l'APEM ?

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Méry-sur-Seine.

L'APEM est constituée de parents bénévoles rassemblés pour organiser des manifestations permettant le financement des différentes activités scolaires.



## A quoi ça sert ?

Notre but premier est de financer des matériels, des projets et des sorties dans toutes les classes.

Sur l'année scolaire 2022-2023, ce sont plus de 6 000 € qui ont été récoltés grâce à la présence des familles sur les manifestations ! MERCI !

Cette somme servira cette année au financement des bus pour toutes les sorties de fin d'année ainsi qu'à la mise en place, pour chaque classe, d'un projet ou d'une sortie supplémentaire.

Au delà de l'intérêt financier, l'APEM est également un moyen de rencontrer d'autres parents, et de créer du lien social sur notre commune.



Ainsi avec le projet Place à nos droits ! l'association a accompagné nos enfants du mercredi dans la connaissance et l'appropriation de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Ce projet s'est décliné en 2 temps. Le premier a été consacré à la mise en place de projets d'animation visant à faire découvrir la CIDE aux enfants : photolangage, podcast, arts plastiques...

Ces temps d'animations ont ensuite été valorisés lors du deuxième temps, point d'orgue du projet en juin 2023, lors du festival départemental des droits de l'enfant.

Pour cette journée nos jeunes participants au projet ce sont rendus à Troyes, à l'espace Argence, pour participer avec d'autres accueils de loisirs à des ateliers thématiques mais toujours ludiques, escape game, café philo, éveil musical,...



## Noël à l'école

Cette année les spectacles de Noël sont de retour à l'école. Le 15 décembre les maternelles ont pu assister au spectacle « art dada » par le théâtre Billenbois.

A travers ce spectacle, ils ont découvert plusieurs artistes et leurs œuvres : Mondrian, La Joconde, Van Gogh, le Douanier Rousseau et bien d'autres.

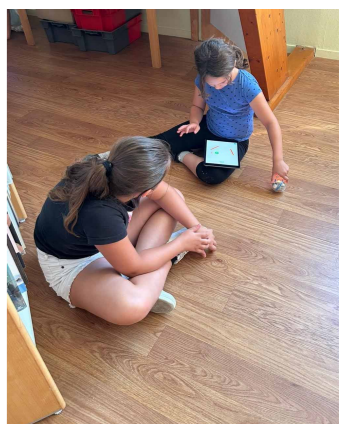
Le père Noël a également rendu visite aux plus petits avec dans sa hotte des chocolats et un goûter.

Les élémentaires ont assisté au spectacle burlesque « Tea Time » par la compagnie Mis-



ter Fred le 22 décembre à la salle des fêtes, avec à la sortie un ballot de chocolat et un goûter pour tous.

Un spectacle muet haut en couleurs avec des rires garantis pendant tout le spectacle.





## Introduction

Le collège Pierre Labonde compte 464 élèves lors de la rentrée 2023-2024 avec 32 enseignants, 1 conseillère principale d'éducation, 5 assistantes d'éducation, 6 accompagnants des élèves en situation de handicap, 1 infirmière, 1 assistant social, 1 psychologue de l'éducation nationale et 11 personnels de cuisine et d'entretien. Les effectifs des élèves sont stables et il y a peu de mouvements au niveau des enseignants ce qui montre qu'ils travaillent dans de bonnes conditions.

Nous accueillons également l'unité externalisée de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique avec 11 élèves encadrés par un enseignant référent et deux éducateurs spécialisés.

L'ambition des personnels est de faire réussir les élèves dans un climat serein, grâce à l'intérêt suscité par les enseignants, la possibilité de s'inscrire dans des projets et de s'ouvrir culturellement afin de développer son esprit critique tout en étant curieux.

Dans une société très fragmentée, toute la communauté éducative concourt à favoriser le bien-vivre ensemble afin que chacun s'enrichisse des différences de l'autre ce qui doit permettre à chacun de trouver sa place et de réfléchir à son avenir.

## Les nouveautés 2023-2024

Tous les ans sont organisées des évaluations nationales fin septembre en classe de 6<sup>e</sup> afin de réaliser un bilan sur ce qui a été appris à l'école primaire en français et mathématiques. Cela permet aux professeurs de ces deux disciplines d'avoir une idée du niveau atteint par les élèves. Les résultats de ces évaluations sont partagés entre professeurs des écoles et professeurs du collège pour un échange d'informations très utiles pour les enseignants.

Suite à ces évaluations, les professeurs se réunissent pour créer des groupes de compétences afin d'aider les élèves selon les résultats obtenus dans des groupes de compétences de soutien et d'approfondissement. Pour la première fois, deux professeurs des écoles travaillent avec les professeurs du collège dans ces groupes ce qui favorise la collaboration inter-dégrés et permet de développer la liaison école-collège. Une autre évaluation est mise en place en classe de 4<sup>e</sup> afin de constater de l'évolution du niveau en français et mathématiques de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>.

Par ailleurs, une des ambitions affichées par le ministère est de développer la connaissance des métiers pour que les élèves puissent effectuer des demandes éclairées d'orientation à l'issue de la 3<sup>e</sup>. Il s'agit du parcours de découverte des métiers de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> avec des opérations organisées au niveau

de l'établissement avec le carrefour des métiers pour les 3<sup>e</sup> (le 16 février 2024 après-midi) ou le forum des formations pour tous les collégiens de 3<sup>e</sup> de l'Aube le 25 février 2024 à Troyes. Les élèves de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> bénéficieront d'interventions de professionnels et pourront découvrir un lycée. Il s'agit aussi de profiter du tissu économique local et de le mettre en valeur.

Enfin, dans le cadre du parcours éducatif de santé, les élèves volontaires de 5<sup>e</sup> pourront se faire vacciner contre le HPV ce qui est une volonté des autorités de santé afin de prévenir cette maladie. Tous les élèves bénéficient aussi d'interventions extérieures sur de grandes thématiques comme la prévention contre l'alcool et les drogues en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, la gestion des écrans en 6<sup>e</sup>, l'éducation à la vie affective et sexuelle ou la formation aux premiers secours (PSC1).

Les partenariats extérieurs avec la Maison de protection de la famille ou Addictions France nous permettent de travailler avec les élèves en approfondissant ces problématiques en plus de ce qui est déjà réalisé par l'infirmière et les personnels formés (conseillère principale d'éducation et professeurs).

## Des élèves impliqués

Nous formons les élèves à devenir de futurs citoyens capables d'exercer leur libre arbitre et de faire leurs propres choix. En plus des connaissances et compétences acquises par les élèves durant ces quatre années, les élèves s'impliquent dans le conseil de la vie collégienne ou dans les actions en lien avec le développement durable. En effet, un poulailler a été construit par des élèves volontaires. Il est installé au sein de l'établissement et accueille trois poules grâce aux liens que nous avons développés avec la ferme pédagogique de Méry-sur-Seine.

De la même manière, le tri des déchets est devenu quotidien notamment grâce à la table de tri installée à la cantine gérée par des élèves et grâce au composteur installé derrière les cuisines. Celui-ci pourra fournir de l'engrais qui servira aux plantations effectuées par les élèves du club jardinage au sein des espaces verts du collège.

Cette participation à des projets autour des instances de l'établissement comme dans le cadre des activités sportives (association sportive le midi et le mercredi après-midi) ou dans les clubs proposés lors de la pause méridienne (par exemple un club jeux de société) développe les initiatives des élèves qui sont force de propositions.

La commémoration de la séparation des Églises et de l'État chaque 9 décembre est l'occasion pour toutes les classes de travailler à ce que représentent la laïcité et plus généralement les valeurs de la République.

Chaque discipline est concernée par la laïcité qui a vu la réalisation d'un arbre de la laïcité en bois et métal (inauguré le 2 février 2023) dessiné par les élèves du collège et réalisé par les élèves du lycée Diderot de Romilly-sur-Seine (cf : photographie). Lors de la commémoration 2023, les délégués ont pu écrire des messages sur des feuilles plastifiées qui ensuite ont été accrochées sur l'arbre ce qui lui permet de vivre.

Cette implication se retrouve aussi dans l'engagement du collège dans les jeux olympiques 2024 grâce à l'obtention du label Génération 2024 mais surtout par l'accueil de la flamme olympique académique qui sera l'occasion de la mise en place d'un relais entre écoliers et collégiens (liaison école-collège indispensable).

Cette implication forte au sein du collège est aussi facilitée par la réactivité de l'équipe formée à la gestion des situations de harcèlement dirigée par la conseillère principale d'éducation. Le collège participe aussi au prix Non au harcèlement pour mettre en valeur les projets en lien avec cette thématique. Enfin, l'ouverture internationale est mise en valeur avec un voyage en Angleterre ou des échanges avec des collégiens étrangers (Slovènes et Polonais) via des échanges virtuels avec la plateforme Etwinning.

En conclusion, tout est mis en œuvre pour que les élèves réussissent leur scolarité, obtiennent le DNB et une orientation choisie tout en se sentant bien au collège dans une atmosphère sereine.

